

# Guide de bonnes pratiques de communication relatives au risque lié aux feux de forêt

© PNR Préalpes / Région Sud



REGIONE AUTONOMA  
DI SARDEGNA  
REGIONE AUTONOMA  
DELLA SARDEGNA

La coopération au cœur de la Méditerranée  
La cooperazione al cuore del Mediterraneo



**Ce guide a été réalisé par l'association Forêt Méditerranéenne**

**Rédaction : Denise Afxantidis et Marion Soleilhet**

**[www.foret-mediterraneenne.org](http://www.foret-mediterraneenne.org)**

**L'ensemble des activités conduites par le partenariat Med-PSS sont à retrouver ici :**

**<https://interreg-maritime.eu/fr/web/med-pss/projet>**



## SOMMAIRE

### **Introduction** 3

### **Chapitre 1 – Méthode pour élaborer une stratégie globale de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt** 5

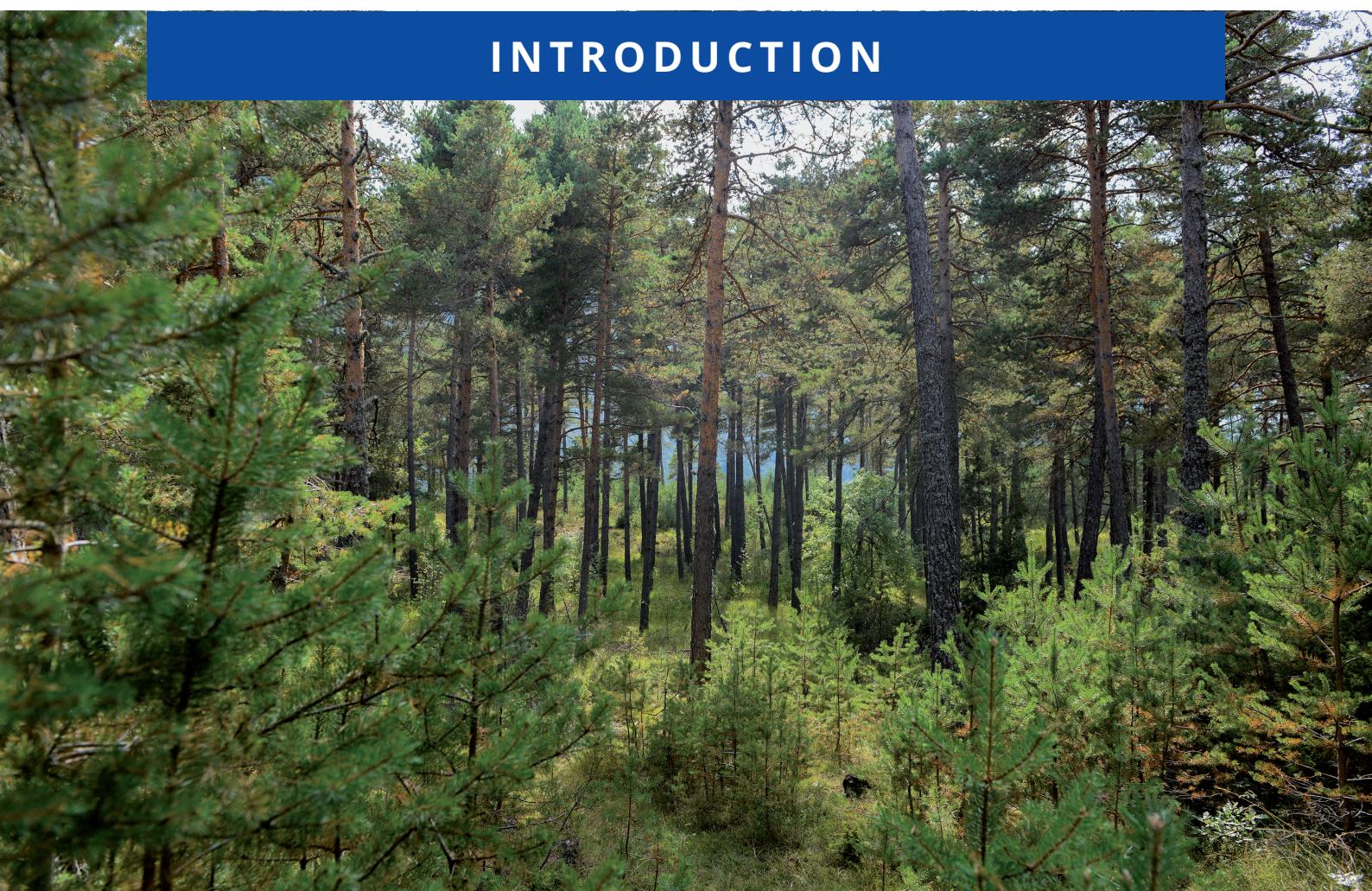
<b>1-1 Bref rappel des éléments de l'état de l'art</b>	<b>7</b>
1-1-1 La notion de risque	7
1-1-2 La culture du risque ou plutôt... les cultures du risque	7
1-1-3 Éléments clefs sur les pratiques de communication des institutions issus de l'État de l'art	8
<b>1-2 Méthode pour élaborer un plan global d'actions de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt</b>	<b>10</b>
1-2-1 S'appuyer sur une stratégie co-construite à un niveau global	10
1-2-2 Les étapes de la mise en place d'un plan global d'actions	10

### **Chapitre 2 – Les bonnes pratiques pour la réalisation d'actions de communication sur les risques liés aux feux de forêt** 17

<b>2-1 Les bonnes pratiques préalables à toute action</b>	<b>19</b>
2-1-1 Réaliser des enquêtes préalables, des pré-tests et prévoir l'évaluation des actions de communication en amont	19
2-1-2 Utiliser une identité visuelle (et/ou sonore) commune	22
<b>2-2 Les bonnes pratiques de communication par public cible</b>	<b>22</b>
Public cible 1 – Les résidents en forêt ou en interface habitat-forêt	23
Sensibilisation des résidents et des exploitants agricoles au débroussaillage/à l'espace défensif et aux techniques de brûlage des résidus végétaux en milieu rural	29
Guide de bonnes pratiques pour le brûlage des résidus agricoles et forestiers en Ligurie	32
Sensibilisation des résidents en milieu rural par un trekking « anti feux de forêt »	33
Organisation d'une journée d'information et participative : « Comment j'aménage mon jardin pour le rendre plus résistant au feu ? »	35

<b>Public cible 2 – Les scolaires et les jeunes</b>	<b>38</b>
<i>Formation des jeunes de la Garde régionale forestière</i>	43
<i>Livre-jeu et vidéo interactive « Artù défie les incendies » à destination des écoles</i>	46
<i>Création de produits multimédia pour la communication sur la prévention des feux de forêts auprès des collèges et lycées</i>	48
<i>Information préalable sur la prévention du risque lié aux feux de forêt auprès des écoles</i>	49
<i>Après le feu, une forêt à réinventer / reconstruire</i>	52
<i>À la découverte de la régénération naturelle</i>	56
<b>Public cible 3 – Les touristes et les usagers des massifs</b>	<b>59</b>
<i>Sensibilisation sur les risques liés aux feux de forêt auprès des établissements balnéaires et des campings situés en lisière de forêt</i>	64
<i>Affichage du risque en milieu naturel</i>	66
<i>Étude et mise en œuvre expérimentale d'un panneau de communication sur les risques liés aux feux de forêt</i>	67
<i>Implantation d'une signalétique préventive et réglementaire</i>	68
<i>Étude et conception d'un panneau signalétique sur le risque d'incendie de forêt et les bonnes pratiques</i>	70
<i>Création d'une animation autour de panneaux d'information</i>	71
<b>Public cible 4 – Les services internes des institutions</b>	<b>75</b>
<i>Révision du bulletin actuel de prévision sur les risques d'incendie à destination des acteurs opérant dans le secteur « incendie » et réalisation d'un bulletin expérimental à destination de la population</i>	79
<i>Séance de photo-langage sur le risque lié au feu de forêt</i>	81
<i>Formation sur la communication en général et sur la communication relative au risque</i>	84
<b>Public cible 5 – La presse</b>	<b>88</b>
<i>La tournée des journalistes</i>	94
<b>Les autres initiatives des partenaires</b>	<b>97</b>
<i>Exposition itinérante « Regards sur l'incendie »</i>	97
<i>Service de messagerie TELEGRAM pour smartphone afin de communiquer sur le risque incendie en temps réel</i>	100
<i>Évolution de l'APP « Cittadino informato/Citoyen informé » grâce à l'intégration de messages d'alerte et d'informations liées au risque de feux de forêt</i>	102
<i>Information préventive des citoyens à l'occasion d'événements publics</i>	104
<i>Création d'un système d'information pour communiquer à la population les bons comportements à tenir en cas d'incendies de forêt dans la bande littorale de la Ville de Pise</i>	106
<i>Information préventive des exploitants agricoles et des agriculteurs occasionnels en partenariat avec les associations professionnelles</i>	107

## INTRODUCTION



© Région Sud / Almodovar Claude

Ce guide constitue le livrable final du projet Med-PSS « Développer la culture du risque incendies » du programme INTERREG Marittimo et qui a pour objectif d'encourager les mesures préventives et de bonne communication pour lutter contre les feux de forêt à l'échelle des territoires franco-italiens méditerranéens.

Le partenariat du projet Med-PSS est composé des acteurs suivants : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, chef de file, la Région Ligurie, l'Association Nationale des Communes Ligures, l'Entente Valabre, la Province de Lucca, la Région Autonome de Sardaigne, l'Association Nationale des Communes Toscanes et la Collectivité de Corse.

Ce guide fait suite à une première phase qui a dressé un « État de l'art des pratiques de communication anti-incendies » à l'échelle des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Ligurie, Toscane et Sardaigne et a permis de :

- mieux appréhender et partager les notions de risque et de culture du risque lié au feu de forêt ;
- mieux connaître les représentations des différents publics vis-à-vis de la forêt et du risque lié au feu de forêt ;

- décrire les stratégies de communication en matière de risque lié au feu de forêt des partenaires du projet Med PSS, permettant à chacun de se situer dans les différents modes de communication décrits ;
- identifier les publics cibles prioritaires de l'information ;
- dessiner le cadre d'une boîte à outils qui est développée dans le présent guide.



© Région Sud / Gardin Florent

Ce guide est destiné aux partenaires institutionnels mettant en place des actions de communication sur le risque lié aux feux de forêt. Il propose une démarche pas à pas pour mettre en place de bonnes pratiques de communication, en suivant les préconisations de l'État de l'art.

Un premier chapitre rappelle très brièvement les résultats de l'État de l'art (définitions et éléments clés) [cf. §1-1], et présente une méthode pour élaborer une stratégie globale de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt [cf. §1-2], dans laquelle s'inséreront idéalement les actions de communication. Cette partie est une synthèse du « Protocole-type de sensibilisation des populations au risque incendie » réalisé dans le cadre du projet Med-STAR.

Un second chapitre décrit les étapes de la mise en place de bonnes pratiques pour la réalisation des actions de communication, pour les publics cibles prioritaires définis à l'issue de la première phase du projet [cf. §2]. Cette partie est illustrée par des exemples issus des expérimentations des partenaires du projet Med-PSS menées en 2020-2022 et complétée par des propositions d'actions privilégiant les pistes participatives et mobilisatrices.

## CHAPITRE 1

# Méthode pour élaborer une stratégie globale de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt



## 1-1 Bref rappel des éléments de l'état de l'art

### 1-1-1 La notion de risque

Le **risque** est l'interaction entre trois composantes : l'**aléa** (la fréquence du feu et son intensité) ; les **enjeux exposés** (la forêt et ses services écosystémiques, mais aussi les infrastructures, les maisons et les personnes) ; et la **vulnérabilité** qui est la susceptibilité des enjeux exposés à l'aléa à subir des dommages.

Le risque évolue autant avec les processus biologiques que les processus socio-économiques.

La culture du risque agit sur l'aléa en limitant les éclosions d'origine humaine, sur la vulnérabilité des biens et des personnes par la préparation qui les rend plus résistants et plus résilients, et sur les enjeux exposés au risque en limitant leur nombre et leur valeur.

La gestion du risque s'organise autour de ces trois composantes et selon quatre phases :

- la prévention (éviter + atténuer) ;
- l'alerte (préparation<sup>1</sup> à l'intervention sur les événements qui échapperont à la prévention) ;
- l'urgence (intervention) ;
- la reconstruction ou l'après-feu (réhabilitation, reconstitution).

### 1-1-2 La culture du risque ou plutôt... les cultures du risque

La culture du risque est une notion complexe qui va de la simple connaissance acquise d'un aléa (ici le feu de forêt), en passant par un état de préparation au risque et jusqu'à une véritable appropriation culturelle et identitaire du risque.

Ce que l'on constate en général est que même si les populations sont informées et acquises à la culture du risque, elles n'en deviennent pas forcément les acteurs. Il existe différents degrés de prise de conscience et de prise en charge.

Plusieurs composantes sont reconnues comme jouant un rôle clé dans l'acquisition d'une culture du risque : la **mémoire** (conserver le souvenir des incendies passés, ancrage dans le territoire...) ; l'**acquisition d'automatismes** (ancrer les bons gestes et comportements par la répétition et les exercices pratiques...) voire l'**autonomie** des individus ; l'**éducation** plutôt que l'information (actions pédagogiques inscrites dans la durée, formations professionnelles...) ; la **confiance** et la **légitimité** (proximités géographiques et sociales des interlocuteurs...) et le « sentiment d'appartenance » à un **collectif** (solidarité).

1 À laquelle on peut ajouter une phase préalable de prévision (préparation à l'alerte).

Il faut distinguer plusieurs « cultures du risque » : celles des populations locales, résidentes ou de passage, celles des populations traditionnellement rurales et des populations qui vivent en ville ou sont retournées récemment à la campagne, ou encore celles des « gestionnaires » ou des « techniciens », dont les pratiques, les représentations et les valeurs à l’égard des phénomènes considérés comme des risques peuvent différer.

*« La culture du risque n'a pas pour vocation d'éliminer les risques, mais d'apprendre à vivre avec et à en diminuer les impacts. [...] Elle doit se fabriquer, se façonner ; elle doit aussi s'enseigner, s'apprendre » [MTE, 2021].*

Elle doit aussi se ré-évaluer et s’ajuster régulièrement : il faut rester humble face au risque lié aux feux de forêt, car il est évolutif dans un contexte de changement climatique, et il est illusoire de penser qu’on peut totalement le dominer.

### I-I-3 *Éléments clefs sur les pratiques de communication des institutions issus de l’État de l’art*

L’État de l’art a montré une grande diversité des actions de communication publique menées par les institutions du partenariat en matière de risque lié aux feux de forêt, et ce à destination d’une grande diversité de publics.

Ainsi :

- les **messages** sont conçus de manière partenariale (notamment avec des relais identifiés selon les publics cibles visés) ou bien de manière « descendante » sans lien avec les partenaires ;
- les différents **publics cibles** sont touchés de manière unilatérale (sans possibilité de faire un retour sur les messages notamment via les supports classiques que sont les panneaux ou les supports papier) ou bien de façon interactive (notamment via des supports numériques) ou encore via des actions de proximité (on va à la rencontre physique du public cible) ;
- l’analyse de l’état de l’art montre que la **logique** qui domine au sein des stratégies **de communication** sur le risque lié aux feux de forêts est celle de la transmission d’informations. Ce type de communication vise à toucher le plus grand nombre de publics cibles. Le contenu et la formulation des messages sont également diversifiés, bien que, majoritairement, les messages de type technique et réglementaire, plus ou moins vulgarisés, prédominent ;
- les **registres des messages** sont également très diversifiés : technique et réglementaire (comme ci-dessus), valorisant, moralisant, culturel, neutre ou utilitariste ;
- les messages s’appuient également sur des **représentations hétérogènes du risque et de la forêt** : feu ami vs feu ennemi ; forêt dangereuse vs forêt en danger... ;
- le **choix des publics cibles prioritaires** relève également de stratégies différentes selon qu’ils sont facteurs de risque, vulnérables, facilitateurs de la lutte, voire stratégiques (c’est-à-dire choisis en tant que relais, ou considérés comme importants dans la raison d’être de l’organisme) ;

- enfin, l'état de l'art a relevé aussi **l'importance des enjeux connexes** à la communication sur le risque lié aux feux de forêt comme la nécessité d'améliorer l'acceptabilité des travaux et des pratiques de prévention et de lutte, de contrôler et de développer l'image de l'institution, de recruter les futurs volontaires nécessaires à la lutte...

### **Les publics cibles des institutions du territoire Marittimo**

Citoyens en général  
 Scolaires / Jeunes  
 Professionnels (tourisme, secteur agricole et forestier, entreprises du paysage, etc.)  
 Élus et leurs services techniques  
 Habitants / Résidents en forêt  
 Usagers / Visiteurs des massifs  
 Presse  
 Bénévoles (associations, individus)  
 Services internes (personnel des institutions)  
 Fumeurs

*Source : « État de l'art des pratiques de communication anti-incendies »  
 Projet Med-PSS*

Cette diversité est un atout indéniable en matière de communication sur le risque car elle permet de toucher tous les publics cibles, toutes les phases de la gestion du risque et avec des médias variés (canaux et supports).

On peut penser également que la variété de tonalité et de registre utilisés dans les messages permet de toucher différentes sensibilités au sein des publics cibles.

Toutefois, on peut craindre que cette mosaïque de situations perturbe l'efficacité des campagnes de communication et l'émergence d'une culture du risque lié aux feux de forêt, en délivrant des messages en provenance de sources variées et qui peuvent paraître parfois incohérents.

Mais cette diversité de communicants et d'actions n'est pas forcément un frein, au contraire, elle « peut être source de vitalité ». Elle doit donc être intégrée dans le cadre de l'élaboration d'une **stratégie commune**. Elle devra se rassembler autour de **valeurs communes** et se traduire par **un axe commun et fort**. Cela nécessite un travail de **co-construction et de co-conception** en amont de toute campagne de communication.

## 1-2 Méthode pour élaborer un plan global d'actions de communication et de développement de la culture du risque lié aux feux de forêt

---

### I-2-1 *S'appuyer sur une stratégie co-construite à un niveau global*

Dans le « Protocole-type de sensibilisation des populations au risque incendies », il est préconisé de mettre en place un service ou une structure dédié(e) à la coordination de la stratégie globale de communication et de développement d'une culture du risque lié aux incendies de forêt.

L'organisation de cette coordination peut être envisagée à différentes échelles : nationale, inter-régionale, régionale et locale. Cependant, la question de l'échelle optimale de déploiement de cette entité se pose, elle pourra être adaptée pour s'ajuster aux réalités partenariales locales.

Ainsi, les éléments généraux comme le corpus conceptuel (éléments et mots-clés généraux du discours, registre émotionnel des messages...) et le système d'identité visuel général seront élaborés de manière optimale aux niveaux national et/ou inter-régional (zones méditerranéennes).

Ces éléments de discours généraux seront par la suite déclinés en fonction des spécificités régionales et locales (par ex. les mots clés et valeurs mises en avant dans les campagnes de communication seront adaptés aux sensibilités régionales et locales...). Le système d'identité visuelle pourra éventuellement s'enrichir des visuels locaux, mais avec parcimonie.

Les déclinaisons et l'exécution des actions de communication, quelle que soit l'échelle de réalisation, se feront en cohérence avec ces éléments généraux.

### I-2-2 *Les étapes de la mise en place d'un plan global d'actions*

Les étapes décrites ci-dessous concernent la mise en place d'une stratégie d'ensemble. Elles seront donc idéalement développées en amont<sup>2</sup>.

La plupart de ces étapes s'appliquent aussi dans le cadre de la mise en place d'une action de communication ciblée et identifiée à une échelle locale. Ces étapes seront adaptées et détaillées par public cible dans le chapitre suivant (cf. §2).

---

2 Pour davantage de détails, se référer au « Protocole type de sensibilisation des populations au risque incendies », réalisé dans le cadre de Med-STAR.

### ◆ **Définir son territoire d'action**

L'échelle optimale pour bâtir une stratégie globale cohérente se situe au niveau national et/ou inter-régional. Cependant, chaque institution pourra, selon ses compétences, son aire d'action territoriale et ses moyens, définir l'échelle qui lui convient le mieux et décliner cette stratégie à l'échelle choisie.

### ◆ **Mobiliser et animer un partenariat à l'échelle définie**

Cette étape rassemblera toutes les parties prenantes à l'échelle définie.

À l'échelle de la stratégie globale on mobilisera :

- l'État et ses services en France (prévention, lutte, protection civile...) ;
- les Régions autonomes en Italie et leurs services (prévention, lutte, protection civile...) ;
- les collectivités territoriales et les associations et regroupements de collectivités ;
- les établissements publics (gestion, secours...) ;
- le monde associatif (national, local, citoyen...) ;
- le monde économique, les professionnels et leurs représentants.

Elle permettra d'identifier les acteurs et porteurs de projets des actions de communication, et de répartir les différentes actions de manière optimale entre ces différents partenaires.

### ◆ **Construire la concertation et co-construction**

L'institution qui a choisi d'animer ce partenariat devra se positionner en tant que **coordonnateur et facilitateur**, et non comme organisateur central.

Cette étape permettra, dans un premier temps, aux différents partenaires de se connaître, puis de s'accorder sur différents points, dont (idéalement au niveau de la stratégie globale) :

- une charte graphique unique qui permettrait la reconnaissance immédiate du cadre de la communication sur le risque lié aux feux de forêt ;
- un seul axe de communication (choix des valeurs à mettre en avant et de la tonalité du message) si des options font appel à des choix de valeurs, c'est dans ce cadre qu'elles seront discutées collectivement ;
- l'organisation d'un retour d'expérience chaque année avec l'ensemble des partenaires.

## ◆ *Mettre en place une identité visuelle et sonore commune*

Une charte graphique unique et cohérente, facilement reconnaissable par tous, lors des différentes phases de gestion du risque doit être mise en place.

En phase d'**alerte** notamment, cette charte commune est indispensable. Les codes couleur des différents niveaux de risque doivent être homogénéisés (panneaux, supports écrits et numériques).

En phase de **prévention**, cette charte graphique unique et cohérente, permettra d'uniformiser les messages de prévention : avec un code visuel identique sur l'ensemble du territoire, l'ensemble des documents d'information et de communication sur le risque lié aux feux de forêt seront identifiables rapidement, aussi bien pour les résidents, les usagers des massifs que les touristes de passage.

Un **code sonore commun** (jingle et musique) sera également envisagé, notamment pour les annonces d'alerte et de niveau de risque (radio, télévision, serveurs vocaux, chaînes numériques...).

On peut envisager également la création d'une **mascotte**. La mascotte permet une forme de communication plus dynamique. Son pouvoir de mémorisation est plus grand, car il tisse un lien affectif direct avec le public cible.

On fera appel à une **agence de communication et à des graphistes professionnels** pour répondre à cette étape, mais seulement après s'être accordé au sein du partenariat sur les lignes directrices de la charte de communication (par ex. accord sur l'apposition ou pas des logos, sur le nombre de niveaux d'alerte, sur le contenu et l'axe de communication...).

### Quelques règles :

- éviter l'accumulation et la surabondance de signes qui empêchent la bonne perception (lecture) du message ;
- éviter que l'identité et le nombre des signataires ne nuise à la crédibilité de la campagne ;
- accepter de s'affranchir des logos sur les affiches grand public (l'apposition des logos est possible dans les documents plus techniques à destination de publics ciblés comme les élus, les enseignants...) pour communiquer l'essentiel et éviter ainsi tout brouillage qui peut résulter des surcharges de messages et d'émetteurs ;
- éviter que les documents ne ressemblent à des publicités ;
- veiller à la continuité discursive, graphique, stylistique des campagnes de communication, permettant la capitalisation de leurs effets (niveau de notoriété du thème de la campagne, mémorisation des messages...).

## ◆ *Cerner et définir ses objectifs stratégiques de communication sur le risque lié aux feux de forêt*

Chaque partie prenante du partenariat se positionnera par rapport à la grille ci-dessous.

Elle permettra de voir plus précisément les champs de la communication déjà investis et, par la suite, de les compléter par ceux qui ne le sont pas.

En fonction de ses compétences et/ou des partenariats possibles avec d'autres structures, une institution choisira une ou plusieurs entrées :

J'agis ou je veux agir... :

- par composante du risque (agir sur l'aléa, la vulnérabilité, les enjeux) ;
- par phase (prévention, alerte, urgence, après-feu) ;
- par public cible ;
- par caractéristiques de la culture du risque (mémoire, automatisme, éducation, confiance, solidarité).

## ◆ *Concevoir et exécuter les actions de sensibilisation*

### **- Désigner le ou les porteur(s) de projet**

Les étapes précédentes permettront d'établir un plan d'actions global et de désigner le ou les porteurs de projet les plus adéquats pour mener les actions de communication.

### **- Réaliser des enquêtes préalables, des pré-tests et prévoir l'évaluation des actions de communication**

Certaines enquêtes seront idéalement réalisées à cette échelle globale, notamment les enquêtes d'opinion destinées à la population en général (cf. Annexe 1 « enquêtes »).

(cf. détails pour les « actions ciblées » en §2)

### **- Définir un axe commun de communication et choisir le registre des messages à privilégier**

L'une des clés de la réussite des campagnes de communication sur le risque lié aux feux de forêt, et donc du développement de la culture du risque auprès de la population, passe par l'adoption d'un axe commun de communication par toutes les parties prenantes de la communication sur la prévention des feux de forêt.

Le choix de cet axe commun, qui guidera le choix du registre des messages transmis (cf. Tab. ci-dessous), s'appuiera sur les valeurs que souhaitent privilégier les partenaires.

On opérera un choix pour éviter des discours contradictoires sur : la façon de nommer la forêt méditerranéenne / la représentation de la forêt / la perception du risque... et sur l'utilisation d'émotions positives ou négatives et de discours technique ou culturel.

<b>Registre du discours</b>	<b>Exemples de type de contenu des messages</b>
Technique/réglementaire plus ou moins vulgarisé	Expliquer / informer sur la réglementation ou le dispositif technique (ce qu'il faut faire ou ne pas faire)
Valorisant	Mettre en valeur les « bons gestes » (débroussaillage...), les actions à entreprendre
Moralisant	Culpabiliser le « mauvais geste », montrer les conséquences des feux (mise en danger de vies humaines, destruction des biens, perte des espaces forestiers...), solliciter le soutien de la population...
Culturel	Revaloriser l'espace forestier dans les représentations, histoire des feux, affirmer le caractère « fragile » de la forêt/des zones d'interface
Neutre	Informier sur les conditions météorologiques et niveaux de danger
Utilitariste	Montrer les bénéfices économiques engendrés par l'évitement des départs de feux ; idée que la forêt rend service donc à protéger ; « <i>montrer la valeur du sauvé</i> »

Tableau : Les registres utilisés dans la communication des partenaires du projet Med-PSS  
(Source : État de l'art Med-PSS)

### **- Mixer actions de transmission d'information et actions d'acculturation**

La stratégie de sensibilisation de la population aux risques doit mixer les actions de transmission d'information existantes (en les orientant vers la stratégie commune définie au préalable), et les actions d'acculturation (en prévoyant davantage d'opérations de terrain et participatives).

Ainsi on reconduira les **actions de transmission d'information déjà existantes** (cf. exemples par public cible §2) : actions de communication « englobante » s'adressant au « public en général » et actions de communication ciblée s'adressant à des publics spécifiques que l'on aura identifiés au préalable.

Cette transmission a pour principal objet la diffusion des « bons comportements » et des « bonnes pratiques » à adopter (débroussaillage, auto-protection, brûlages, écoubages) et des comportements à proscrire (abandon de déchets, jets de mégots, brûlages interdits, etc.) pour prévenir les feux, et/ou en cas d'alerte ou de sinistre (consignes de sécurité : confinement, évacuation, etc.).

On développera les **actions d'acculturation** en privilégiant les mises en situation pratique (cf. exemples par public cible §2), en favorisant l'éducation, le sentiment de solidarité et d'appartenance à un collectif.

Ces dernières actions participeront à développer la culture du risque.

D'autres facteurs y contribueront, comme :

- travailler sur le temps long ;
- s'appuyer sur des relais légitimes et reconnus ;
- investir la communication dans la phase après-feu ;
- favoriser une communication numérique ludique et attractive.

#### ◆ *Communiquer avec la presse et les médias sociaux tout au long de l'année*

La communication avec la presse (cf. exemples §2) et les médias sociaux sont des domaines clés à investir par les institutions pour sensibiliser les populations au risque lié aux feux de forêt.

Pour une meilleure sensibilisation de la population, on élargira la communication avec des messages de fond lors de toutes les phases de gestion du risque. Cela permettra une interaction régulière avec les citoyens et les communautés de citoyens. C'est une opportunité pour moderniser la communication sur le risque lié aux feux de forêt, mais aussi sur la forêt en général.

On adaptera les messages selon les phases : prévention – alerte – urgence – après feu (cf. Lignes directrices...).

#### ◆ *Favoriser la communication au sein des services et entre les services d'une même institution*

La culture du risque est aussi à développer au sein de l'institution afin que les messages sur le risque des différents services soient complémentaires, voire homogènes, au risque, sinon, de manquer de cohérence voire de s'opposer.

C'est pourquoi il convient de favoriser la communication au sein des services et entre les services d'une même institution, notamment entre les services techniques en charge de la prévention des incendies et les services presse.

(cf. exemples §2)



## CHAPITRE 2

# **Les bonnes pratiques pour la réalisation d'actions de communication sur les risques liés aux feux de forêt**



Les actions envisagées pour sensibiliser la population au risque lié aux feux de forêt s'inséreront idéalement dans la stratégie globale décrite dans le chapitre précédent et de manière plus détaillée dans le « Protocole-type de sensibilisation des populations au risque incendies ».

Ce second chapitre décrit les étapes de la mise en place d'une action de communication sur le risque lié aux feux de forêt (qu'elle soit réalisée dans ce cadre stratégique préalable ou pas).

Une première partie (§2-1) décrit les bonnes pratiques préalables communes (et recommandées) pour toute action de communication.

Une seconde partie (§2-2) présente, par public cible, les bonnes pratiques à mettre en place, étape par étape<sup>3</sup>, et donne des exemples et propositions d'actions dont chacun pourra s'inspirer en les adaptant à son contexte local et à son échelle territoriale.

## **2-1 Les bonnes pratiques préalables à toute action**

### ***2-1-1 Réaliser des enquêtes préalables, des pré-tests et prévoir l'évaluation des actions de communication en amont***

Ces enquêtes et pré-tests seront réalisés à l'échelle territoriale concernée et à destination du public visé par l'action.

Nota : L'âge, le sexe et la CSP peuvent être des critères différentiels, notamment dans la perception du risque.

#### ***◆ Ce qu'il faut enquêter et tester***

##### ***- Les mots et les images associées pour caractériser la forêt***

Ainsi l'expression « forêt méditerranéenne » est peu connue et peu comprise par le public, elle s'accorde mal aux espaces naturels méditerranéens. Le public y associe plutôt un contenu imagé dominé par la végétation et le paysage (bord de mer, pinède, garrigue...). Localement il nomme plutôt les massifs, l'arrière-pays, c'est-à-dire les identités naturelles des divers territoires.

##### ***- Les valeurs associées à cet espace***

Ces valeurs peuvent être de l'ordre : esthétique, écologique et hédoniste (paysage, flore, faune, espace de loisirs). Plus récemment on voit émerger une nouvelle approche sensible et émotionnelle à l'égard des animaux et des végétaux, en particulier des arbres.

3 Selon la méthode décrite dans le §1-2-2.

### **- La perception du risque**

« Même si le risque est souvent connu, les individus ne se sentent pas directement concernés [...] C'est pourquoi, plutôt que s'appuyer sur la connaissance d'un risque diffus, il semble pertinent de questionner le « risque personnel perçu », c'est-à-dire le point auquel les individus se sentent personnellement en danger face à un risque dans leur environnement proche. [MTE, 2021] »

En ce qui concerne les comportements dits « inadaptés » des individus face au risque, il semble « pertinent de s'interroger sur les raisons de certains comportements » (consignes contradictoires, difficiles à suivre ?...) et sur les motivations à mettre en œuvre ou pas les bons comportements.

### **◆ Différence entre enquête et pré-test**

Les **enquêtes** permettent en amont de mieux connaître le vocabulaire et les valeurs associées à la forêt par les différents publics cibles, et aussi leur niveau de connaissance et de perception du risque. Ces enquêtes peuvent être générales ou ciblées en entrée de massif.

Elles permettront de collecter les « bons » mots à utiliser et les valeurs sur lesquelles s'appuyer pour la définition des messages de la campagne et une meilleure communication sur les spécificités des risques présents sur les territoires (par ex. : rapidité du feu, espèces inflammables dans les jardins des résidents...) et conduira à des comportements plus facilement acceptés pour y faire face.

Elles devront être reproduites à quelques années d'intervalle pour prendre en compte le caractère évolutif des représentations et des valeurs (cf. Annexe 1 « enquêtes »).

Les **pré-tests** sont réalisés dans l'objectif de tester une campagne de communication avant son lancement ou s'il y a hésitation entre plusieurs propositions. On testera la compréhension des mots utilisés dans la campagne, la tonalité (émotion positive ou négative du message), l'adéquation des représentations (du feu, de la forêt, des publics) choisies à la sensibilité et aux valeurs des publics cibles.

(cf. Annexe 2 « pré-tests »)

### **Pour réduire les coûts liés aux enquêtes**

S'il est recommandé que ces enquêtes soient conçues par des spécialistes de la communication, elles peuvent être déployées sur le terrain par les équipes de proximité (par ex. Garde Régionale Forestière en région Sud, volontaires « Antincendio Boschivo – AIB » en Italie, etc.) cela permettrait de mettre en place rapidement ces enquêtes auprès de publics cibles spécifiques comme les usagers des massifs et de réduire le coût des enquêtes.

## ◆ *Préparer et programmer l'évaluation des actions<sup>4</sup>*

L'évaluation des actions portera sur la communication elle-même (destinataires, contenus, conditions psychologiques de la réception des messages : sont-ils perçus, compris, appréciés...) plutôt que sur la modification des comportements dont la mesure est souvent aléatoire, car elle peut être biaisée par des facteurs extérieurs<sup>5</sup>.

La mise en œuvre de cette évaluation s'étend depuis très en amont du processus de communication, dès la création des messages pour les « pré-tests » jusque très en aval, pour des bilans de campagnes qui peuvent incorporer l'observation de certaines modifications effectives de comportements.

### **Études préalables**

Toute mise en œuvre d'une campagne d'information nécessite une bonne connaissance de l'état de l'opinion (attitudes, comportements). Ainsi, des études préalables (quantitatives ou qualitatives) sont souhaitables, d'une part parce qu'elles permettent une photographie de la situation avant la campagne (« point zéro »), et d'autre part parce qu'elles sont un outil indispensable à la bonne formulation des problèmes de communication.

### **Pré-tests de création (cf. ci-dessus)**

Ces tests doivent être conçus comme une aide à la création, à sa mise en forme, comme un moyen de validation de concepts ou d'expressions, ou encore comme un guide pour le choix entre pistes créatives... Ils peuvent s'avérer très utiles, par exemple en révélant un risque d'interprétation erronée du message.

### **Post-tests et bilans de campagne**

Les post-tests (ou tests d'impact) (cf. Annexe 3 « post-tests ») de campagne sont essentiels. Ce bilan sera d'autant plus pertinent et fructueux qu'il aura été précédé d'une étude préalable. Ces post-tests consistent à mesurer, auprès d'un échantillon de quelques centaines d'individus (représentatif de la population-cible la plus large ou d'une cible particulière), des variables telles que le taux de reconnaissance de la campagne (ou de souvenir spontané et assisté, selon les médias utilisés), le contenu du souvenir ou encore le taux d'agrément. Les résultats produits par ces post-tests n'offrent leur plein intérêt que s'ils peuvent être comparés à des valeurs de référence.

4 Extrait de CAZALY M. *À propos de l'efficacité des campagnes de communication publique*. Forêt Méditerranéenne, T. XVIII, n°2, 1997, pp. 167-175.

5 Par ex. une telle méthode appliquée à l'efficacité des campagnes incitant au débroussaillage peut conduire à passer sous silence les interactions de facteurs extérieurs à la communication (rôle d'acteurs socio-économiques divers, variables climatiques, autres opérations de communication ou de promotion, ou encore, dans d'autres domaines, intensité des contrôles et de la répression lorsqu'une règle est assortie de sanctions, etc.)

Cette première approche n'est donc concevable que dans de rares cas où des critères observables, mesurables et significatifs existent et où l'on peut en isoler les déterminants. (Réf. CAZALY M. Forêt Méditerranéenne, T. XVIII, n°2, 1997)

Les bilans de campagne empruntent aux tests d'impact la plupart de leurs indicateurs, en y ajoutant un certain nombre d'éléments spécifiques directement en rapport avec le thème traité : compréhension du message, attitudes à l'égard du thème de la campagne et de son traitement, intention déclarée de comportement, niveau des connaissances dans le domaine concerné, niveau d'implication personnelle, etc.

Le bilan intègre une démarche constructive : au-delà de la simple mesure des performances, il esquisse une « mise à plat » des contenus de communication qui nourrira la réflexion pour des opérations ultérieures.

### **2-1-2 Utiliser une identité visuelle (et/ou sonore) commune (cf. §1-2-2)**

On utilisera les chartes graphiques (et/ou l'identité sonore) préétablies au niveau de la stratégie globale – si elles existent – pour les différents supports de communication (prospectus, affiches, réseaux sociaux, presse écrite ou audio-visuelle...).

Sinon on les concevra au minimum en cohérence avec les documents déjà diffusés lors de précédentes campagnes de communication (notamment pour les couleurs indiquant par ex. les niveaux de risque).

## **2-2 Les bonnes pratiques de communication par public cible**

Cette partie présente, par public cible, les bonnes pratiques à mettre en place, étape par étape<sup>6</sup>, et donne des exemples et propositions d'actions dont chacun pourra s'inspirer en les adaptant à son contexte local et à son échelle territoriale.

Les publics cibles retenus sont ceux désignés comme prioritaires par les partenaires à la suite de l'état de l'art : les résidents / les scolaires et les jeunes / les touristes et usagers des massifs / les services internes des institutions / la presse.

---

6 Selon la méthode décrite dans le §1-2-2.

## PUBLIC CIBLE 1 LES RÉSIDENTS EN FORêt OU EN INTERFACE HABITAT-FORêt



© Région Sud / Cabanel Jérôme

### I **Définir le territoire des actions de communication**

---

Les zones d'habitat isolé en forêt et les zones d'interface habitat-forêt (dont lotissements) constituent des zones de contact entre espaces naturels et urbanisation particulièrement à risque en raison de la proximité permanente des enjeux exposés (habitants, animaux, constructions, réseaux de services) avec les végétaux.

Elles sont identifiées comme des zones à haut risque de départ et de propagation de feu (imprudences, brûlages, travaux, conséquences de sautes de feu). Par la présence de résidents et de constructions, elles incitent à développer une communication préventive de proximité orientée notamment sur le débroussaillement et l'auto-protection des personnes et du bâti.



*Photo d'interface.*  
©Province de Lucca

Le niveau idéal de communication pour réduire le risque dans ces zones est le niveau communal, voire intercommunal<sup>7</sup>. Il tiendra compte des niveaux de connaissances du risque qui sont variées au sein d'un public résident et en partie fonction de l'ancienneté de l'acquisition de leur habitation en interface (héritage / néo-résident).

## **2 Rassembler les parties prenantes pour concevoir les actions de communication en partenariat et choisir le(s) porteur(s) de projet**

---

Élus communaux, services de lutte et de prévention, protection civile, associations de riverains ou citoyennes, associations de bénévoles ou comités communaux feux de forêt.

## **3 Construire la concertation et co-construction**

---

Idéalement c'est le maire qui anime et coordonne les actions vers les résidents. Les maires et les élus locaux sont en effet, par leur proximité avec les habitants et leur connaissance du terrain, les plus légitimes et crédibles pour sensibiliser les populations. On prévoira information et formation préalables des maires, si cela n'a pas été déjà fait<sup>8</sup>.

L'animation et la coordination peuvent aussi être confiées aux services techniques de prévention et de lutte des institutions ou aux associations locales (communales ou intercommunales) qui s'appuieront alors sur les maires en tant que relais.

Une gouvernance adaptée doit être mise en place afin de faciliter la concertation : organisation de comités techniques ou de pilotage à échéance régulière, notamment à l'approche de la saison identifiée comme à risque.

<sup>7</sup> En effet la logique de massif s'impose de plus en plus dans les questions relatives à la DFCI.

<sup>8</sup> Le guide pratique « Le maire au cœur de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt » réalisé par la Région Sud et les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur peut constituer une 1<sup>re</sup> approche. [https://www.communesforestieres-paca.org/cms/wp-content/uploads/2022/03/2021\\_CommunesForestieres\\_Guide-elu-DFCI-Marittimo\\_planches\\_v2\\_light.pdf](https://www.communesforestieres-paca.org/cms/wp-content/uploads/2022/03/2021_CommunesForestieres_Guide-elu-DFCI-Marittimo_planches_v2_light.pdf)

## 4 Définir ses objectifs de communication sur le risque lié aux feux de forêt

---

### ◆ Entrées par composante du risque (agir sur l'aléa, la vulnérabilité, les enjeux)

L'objectif ici est d'agir sur la **vulnérabilité** en rendant plus résistants et plus résilients les constructions et les espaces autour des constructions par une bonne préparation des résidents.

On agira également sur l'**aléa** en permettant aux résidents d'éviter des mises à feu par imprudence.

On favorisera une prise de conscience collective et individuelle sur l'action directe que peuvent avoir les résidents dans la réduction du nombre et du type d'enjeux exposés en opérant des choix responsables à court et moyen terme.

### ◆ Entrées par phase (prévention, alerte, urgence, après-feu)

Les actions de communication à destination des résidents concernent toutes les phases :

- la phase de **prévention** (hiver – début printemps) pour les actions d'éducation à la résilience (informations sur les constructions, sur l'entretien de l'espace...);
- les phases d'**alerte** et d'**urgence** pour les consignes (bons comportements);
- la phase d'**après-feu** pour la mobilisation et la solidarité lors de la reconstruction.

### ◆ Entrées par caractéristiques de la culture du risque (mémoire, automatisme, éducation, confiance, solidarité)

L'acquisition d'**automatismes** est l'objectif prioritaire (avec l'application des obligations légales de débroussaillage, des bons comportements...). Les autres caractéristiques de la culture du risque seront aussi mobilisées par les actions : favoriser l'**éducation** (par les connaissances apportées lors des actions...) ; cultiver la **mémoire** des feux et amener à un sentiment de **solidarité** (par la rencontre avec d'autres résidents...) et de **confiance** envers les services techniques (par le dialogue).

## 5 Concevoir et exécuter les actions de sensibilisation

---

### ◆ Faire les enquêtes préalables : ce qu'il faut savoir avant de concevoir les messages

- Comment les résidents **nomment** leur environnement : autour de leur maison (jardin, domaine, propriété, bosquet, forêt...) et au-delà des limites de leur propriété (extérieur, forêt, garrigue, maquis, bois, colline, massif...) ?

- Quelles sont les **éléments** qui les touchent le plus : paysage, flore, faune... et les **valeurs<sup>9</sup>** auxquelles ils sont sensibles : esthétique, écologique, hédoniste... ?
- Quelle est leur **perception du risque<sup>10</sup>** lié au feu de forêt dans leur environnement proche ?
- Comment ils **perçoivent cet environnement** (forêt) : menaçant ou menacé, envahissant ou fragile... ?
- Quel est leur niveau de connaissances sur la **réglementation** ?
- Quelle est leur **perception de la réglementation** (nécessaire, bloquante...) ?
- Combien perçoivent **avoir un rôle** dans la prévention, la gestion et la maîtrise des incendies de forêt ?

### ◆ *Définir l'axe de communication et choisir le registre des messages à privilégier*

À l'issue des résultats de l'enquête, on pourra réaliser les pré-tests (cf. Annexe 2 « pré-tests ») et choisir l'axe de communication et le registre des messages à privilégier.

#### *Quelques préconisations pour le public des résidents :*

- éviter les discours trop techniques, utiliser des mots compréhensibles par tous ;
- utiliser un registre valorisant plutôt que culpabilisant (par ex. dire ce qu'il faut faire plutôt que ce qu'il ne faut pas faire<sup>11</sup>...).

### ◆ *Mixer actions de transmission d'information et actions d'acculturation*

- Les actions de **transmission d'informations** se feront de manière **ciblée** au plus près des résidents, l'objectif étant de diffuser des informations d'ordre « technique / réglementaire vulgarisé » sur les bons comportements et bonnes pratiques de prévention :
- affichage d'informations en Mairie et sur la commune (panneaux publics fixes ou à messages variables, commerces de proximité..) ;

9 Par exemple pour les acteurs du milieu agricole, la valeur de « propreté » du milieu a été citée dans l'État de l'art

10 Les résultats d'une enquête sociologique menée auprès de propriétaires forestiers et résidents sur deux terrains en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Maillet et al., 2014) montrent que les représentations du risque d'incendie et de la vulnérabilité sont socialement différenciées, selon un clivage marqué en fonction de l'origine sociale et du rapport historique entretenu par les individus avec leur lieu d'habitation.

Ainsi que l'expérience directe ou indirecte (histoire familiale, récit d'un proche) de l'incendie (imité la valeur accordée aux consignes de sécurité et d'évacuation des autorités au profit du savoir familial).

11 Cela implique de donner les moyens de faire aussi. Ce sera possible à travers des formations, des rencontres, des exercices, etc.

- distribution de documents imprimés (prospectus, dépliants...) lors de manifestations organisées sur la commune (marchés, foires...) ou lors de réunions de copropriétaires (lotissements...) ;
- distribution de documents et dialogue en porte-à-porte par les services techniques, pompiers, associations de bénévoles et CCFF... ;
- organisation de rencontres spécifiques d'information sur la commune.

Le contenu des messages délivrera des informations sur :

- les bonnes pratiques en matière de construction en zone à risque (choix des matériaux...) Ex. « *utilisez des volets en bois plein* », « *installez une porte coupe-feu entre le garage et la maison* », « *pensez à nettoyer votre toiture régulièrement* »... ;
- les bonnes pratiques en matière d'entretien des jardins et espaces boisés en interface Ex. « *Débroussaillez 50 m/100 m autour de votre habitation* », « *laissez au moins 3 m entre les arbres et la toiture de votre maison* », « *Créer des coupures de végétation* », « *utilisez des essences peu inflammables* »... ;
- la réglementation en la matière (encadrement des constructions, des usages) ;
- les bons comportements à avoir en période d'alerte et en période d'urgence Ex. « *Attention aux barbecues : l'emploi du feu est réglementé* », « *Rentrez les bouteilles de gaz* », « *Restez chez vous en cas d'incendie* », « *Fermez les volets et toutes les ouvertures* », « *Laissez le portail ouvert pour les secours* »... ;
- les actions à réaliser tout de suite après un feu (mise en sécurité...) Ex. « *vérifiez l'état de santé de chacun* », « *signalez votre présence au secours* », « *noyer les souches encore incandescentes* »... .

Ces messages seront conçus avec les services en charge de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts. Rappel : le choix du registre se fera au regard des résultats des pré-tests.

- On complétera cette transmission d'informations par des actions d'acculturation. Impliquer les citoyens est un levier essentiel de développement de la culture du risque, cela permet d'inclure dans la démarche de sensibilisation, les savoirs, les pratiques et les représentations des populations et de permettre des acculturations mutuelles.

On favorisera donc toutes les actions permettant la rencontre des résidents. Ces réunions seront organisées de manière conviviale sans trop de formalisme de façon à ce que chacun y trouve sa place.

### ***Des exemples d'actions à mettre en œuvre (en phase de prévention et d'après-feu) :***

#### ***... pour faciliter l'acquisition d'automatismes par la mise en situation pratique :***

- formation pour les résidents « Faire un jardin adapté au feu » ouvertes également aux pépiniéristes, jardineries, paysagistes et entreprises d'espaces verts (cf. proposition d'action p 17) ;

- formation pour les résidents en interface : « habitation-construction résistante au feu », en partenariat avec des enseignes de bricolage ;
- formation « maîtriser le feu domestique et ses alentours » (inspirée de l'action « protection des campements et feu » de la Région Toscane) ;
- formation : « Éteindre les flammèches » après incendie ;
- organisation avec les maires et les résidents d'exercices pratiques d'alerte, d'évacuation et de soutien aux populations.

***... pour entretenir la mémoire des événements passés et favoriser le « vivre avec » le risque d'incendie :***

- organisation d'exposition photographique : avant-après le feu ;
- publication d'atlas photographiques avec la participation des résidents et de l'ensemble de la population ;
- rencontres des résidents avec d'anciennes victimes des feux ;
- manifestations pour les résidents et pour l'ensemble de la population sur l'histoire des feux.

***... pour favoriser la constitution de collectifs et des partages d'expérience :***

- aide à la structuration de réseaux informels de voisinage (peut permettre la diffusion de l'information au sein du groupe et l'entraide pour l'entretien des terrains) ;
- aide à la constitution et à l'accompagnement de collectifs de sinistrés après incendie ;
- création de groupes de parole ou d'associations de sinistrés après un feu (on fera participer des anciens sinistrés pour la dimension de la mémoire) ;
- rencontres et échanges dans le cadre de communautés après-feu ;
- opération d'actions participatives de suivi du retour de la végétation et de la faune après un incendie ;
- chantiers de restauration des terrains incendiés avec les jeunes ou les résidents ;
- partages d'expériences sur le terrain : de territoire à territoire.

***... pour confronter les points de vue et pratiques entre techniciens, gestionnaires et résidents :***

- organisation de réunions locales, pluri-acteurs et intersectorielles, (ex : résidents d'une zone d'interface, élus, pompiers, représentants de l'État, de la Région, des Provinces / Départements, associations, etc.) ;
- partage d'expériences sur le terrain par catégories d'acteurs (ex, pompiers/forestiers, acteurs de l'éducation à l'environnement/associations de bénévoles...) ou toutes catégories d'acteurs confondues.

## **6 Exemples détaillés d'actions de communication**

- ◆ ***Sensibilisation des résidents et des exploitants agricoles au débroussaillement/à l'espace défensif et aux techniques de brûlage des résidus végétaux en milieu rural***

### ***Une initiative menée par la Province de Lucca***

**Porteur de l'action :** Province de Lucca.

**Publics cibles :** résidents et agriculteurs.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** niveau communal (Commune de Capannori).

**Enjeu stratégique :** réduire l'aléa et la vulnérabilité des espaces en interface habitat-forêt.

**Objectif opérationnel :**

- faire comprendre l'importance du débroussaillement ;
- réduire les éléments relatifs à la vulnérabilité du bâti ;
- amener les résidents et les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques de brûlage des résidus végétaux pour éviter des départs de feux.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Commune de Capannori

Union des Communes Mediavalle del Serchio

Communauté forestière de Monte Pisano

Carabiniers forestiers (Arma dei carabinieri forestali)

Corps des sapeurs-pompiers (Corpo Nazionale Vigili del Fuoco)

Associations de volontaires (Coordinamento Volontariato Toscano Antincendi Boischio, Vigilanza Antincendi Boschivi, La Racchetta),

Frantoio Sociale del Compitese

ASCIT Servizi Ambientali

## Description détaillée de l'action :

L'action vise à entrer en contact directement avec les personnes (résidents et agriculteurs proches de zones boisées) afin de leur transmettre des informations correctes et complètes pour les accompagner à gérer et éliminer les résidus végétaux issus de coupes, débroussaillements, travaux agricoles. Ils sont également sensibilisés à la construction et au maintien d'un espace défensif<sup>12</sup> ainsi qu'à la diminution des éléments de vulnérabilité autour du bâti afin qu'ils soient davantage en capacité de prévenir et faire face à l'urgence d'un feu de forêt en interface.

L'initiative a été organisée en deux étapes :

- une première étape consiste à informer directement les citoyens qui habitent à proximité de zones à risque de feu de forêt sur les bonnes pratiques afin d'éviter l'éclosion et la propagation d'un feu de forêt ;
- la deuxième étape se déroule dans un environnement connu et fréquenté par la communauté locale dans le but de toucher le plus grand nombre d'exploitants agricoles et résidents pour les informer sur les règles à suivre pour gérer les résidus végétaux. Il s'agit d'une diffusion d'information et de démonstrations pratiques sur tous les aspects de la gestion des résidus végétaux (dont exemples pratiques de l'utilisation d'un broyeur). Les intervenants sont des professionnels de diverses organisations : de la police aux pompiers en passant par des opérateurs spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêt. La technicité de ces professionnels permet une information complète et interactive. De plus, grâce à la communauté forestière, la méthode dite du « brûlage par le haut » a pu être diffusée. Elle consiste à déclencher l'allumage d'un tas de résidus végétaux depuis le sommet plutôt que depuis le pied ou le bas de la pente.

Cette initiative a permis de créer un « module d'information standard » sur la gestion de l'espace défensif et la vulnérabilité des bâtiments ainsi que sur la gestion des résidus végétaux par les exploitants agricoles. Ce module standard comprend des kiosques, des supports, des images, des vidéos, des démonstrations, et une méthode d'organisation que toute personne ayant des compétences en prévention des incendies de forêt pourrait reproduire rapidement.

## Site internet et/ou outil de communication :

[https://drive.google.com/drive/folders/1jOYRiobkl7fNIWUkQh\\_42peZ39amLSv1?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1jOYRiobkl7fNIWUkQh_42peZ39amLSv1?usp=sharing)  
<https://drive.google.com/drive/folders/1o9l9DCt8a3x4KsPvsL1saguILJFweVcO?usp=sharing>

---

<sup>12</sup> Notion italienne proche de l'obligation légale de débroussaillage (OLD) : Zone débroussaillée graduellement par cercle de 30m, 70m et 100m autour des constructions. Contrairement aux OLD en France, l'espace défensif n'est pas une obligation en Italie.



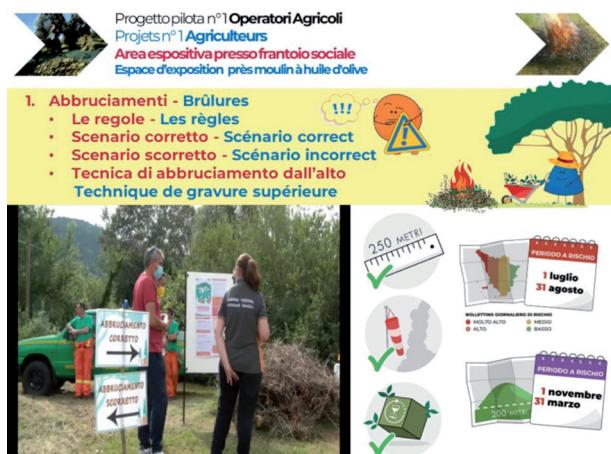
Progetto pilota n°1 **Operatori Agricoli**  
 Projets n°1 **Agriculteurs**  
 Area espositiva presso frantocio sociale  
 Espace d'exposition près moulin à huile d'olive



**La gestione dei residui vegetali**  
**Gestion des résidus végétaux**

**1) Abbruciamenti      1) Brûlures**  
**2) Reimpiego      2) Réutilisation**  
**3) Smaltimento      3) Disposition**

Progetto pilota n°1 **Operatori Agricoli**  
 Projets n°1 **Agriculteurs**  
 Area espositiva presso frantocio sociale  
 Espace d'exposition près moulin à huile d'olive



**1. Abbruciamenti - Brûlures**

- Le regole - Les règles
- Scenario corretto - Scénario correct
- Scenario scorretto - Scénario incorrect
- Tecnica di abbruciamento dall'alto

**Technique de gravure supérieure**

**250 METRI**  
**PERIODO A RISCHIO**  
**1 luglio - 31 agosto**  
 BOLLETTINO DORNALEDO DI RISCHIO  
 ROSSO = MOLTO ALTO  
 ARANCIONE = MEDIO  
 VERDE = BASSO

**PERIODO A RISCHIO**  
**1 novembre - 31 marzo**

◆ **Guide de bonnes pratiques pour le brûlage des résidus agricoles et forestiers en Ligurie**

**Une initiative menée par la Région Ligurie**

**Descriptif :** création d'un guide de bonne pratique pour le brûlage des résidus agricoles et forestiers incluant les sanctions en cas d'infraction.

**Porteur de l'action :** Région Ligurie.

**Publics cibles :** exploitants agriculteurs et forestiers.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** régionale.

**Enjeu stratégique :** agir sur l'aléa en diffusant de bonnes pratiques auprès des agriculteurs et des forestiers.

**Objectif opérationnel :** faire acquérir des automatismes aux agriculteurs et aux forestiers.

**Description détaillée de l'action :**

La création d'un guide pratique pour le brûlage en Ligurie est une nouveauté qui permet de simplifier l'accès à l'information pour les exploitants agricoles et forestiers. L'information proposée va permettre de former les professionnels aux bonnes pratiques de brûlage et ainsi éviter et limiter les départs de feu involontaires résultant du brûlage des résidus.

Le guide sera diffusé auprès des opérateurs agricoles et forestiers de Ligurie via une liste de diffusion déjà existante. Il contient les règles à respecter lors du brûlage des résidus agricoles et forestiers, ainsi que les sanctions en cas d'infraction.



◆ ***Sensibilisation des résidents en milieu rural par un trekking « anti feux de forêt »***

***Une initiative de démonstration menée par la Province de Lucca***

**Porteur de l'action :** Province di Lucca.

**Public cible :** résidents en interface.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** niveau communal (Commune de Lucca).

**Enjeu stratégique :** réduire le risque et la vulnérabilité dans les zones d'interface.

**Objectif opérationnel :**

- faire comprendre l'importance d'établir, en zone d'interface : un espace défensif/ débroussaillé autour des bâtis et de réduire les éléments vulnérables au feu (constructions) ;
- encourager les résidents et agriculteurs en zone d'interface à adopter les bonnes pratiques de brûlage des résidus, afin notamment d'éviter les départs de feu.

**Intervenants et partenaires à mobiliser :**

Commune de Lucca

Union des Communes Mediavalle de Serchio

Communauté du massif du Mont Pisano

Carabiniers forestiers

Corps national des pompiers

Associations de volontaires (Coordinamento Volontariato Toscano Antincendi Boischio, Vigilanza Antincendi Boschivi, La Racchetta)

Comité paysan d'Aquileia

**Description détaillée de l'action :**

L'objectif de l'action est d'approcher directement les habitants d'interface (communes rurales) afin de leur fournir une information complète et correcte relative à la gestion des résidus végétaux, le débroussaillement et les travaux forestiers, l'élaboration d'un espace défensif autour du bâti, la diminution de la vulnérabilité des constructions afin de prévenir et de se préparer en cas de départ de feux en interface.

L'initiative est organisée sous forme d'un trekking « anti-incendie de forêt » au cours duquel les habitants, accompagnés d'experts « incendie de forêt », font étape en différents points / espaces d'information aménagés (kiosque, espaces extérieurs dédiés, ...) afin de traiter, à chaque arrêt, une information spécifique de manière concrète.

## Les étapes du parcours :

- espace dédié à la gestion des résidus végétaux : organisation d'un scénario de brûlage bien maîtrisé et mal maîtrisé, ainsi que les alternatives possibles ;
- zone dédiée à l'espace défensif des bâtiments : dans une maison en lisière de forêt, les 2 zones qui composent l'espace défensif ont été mises en évidence et pour chacune d'elles, des points bien gérés et d'autres moins bien ont été travaillés à propos (par interventions sylvicoles) et afin d'identifier les différences ;
- espace dédié aux éléments vulnérables d'un bâtiment : les éléments critiques et de résistance à la propagation du feu ont été mis en évidence sur un bâtiment-type au moyen de panneaux d'information.

## Site internet et/ou outils de communication

[https://drive.google.com/drive/folders/1RUB\\_miGnLPW5lqvifskJSnJ7V943ojCK?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1RUB_miGnLPW5lqvifskJSnJ7V943ojCK?usp=sharing)  
<https://drive.google.com/drive/folders/1o9l9DCt8a3x4KsPvsL1saguILJFweVcO?usp=sharing>



◆ ***Organisation d'une journée d'information et participative :  
« Comment j'aménage mon jardin pour le rendre  
plus résistant au feu ? »***

***Une proposition d'action favorisant la mise en situation  
pratique (pour passer de l'information sur le risque  
à l'acculturation au risque)***

**Porteur de l'action :** idéalement la commune.

**Public(s) cible(s) :**

Prioritaire : résidents en zone à risque.

Secondaire : professionnels paysagistes, pépiniéristes, services techniques, la presse et les élus du territoire, étudiants et stagiaire en formation professionnels des métiers verts.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** niveau communal.

**Enjeu stratégique :** faire intégrer la culture du risque lié au feu de forêt aux résidents vivant à proximité d'une forêt et réduire la vulnérabilité des espaces en interface habitat-forêt.

**Objectif opérationnel :** amener les résidents à concevoir des jardins plus résistants au feu tout en respectant la réglementation sur les obligations légales de débroussaillage.

**Enjeux connexes :**

- permettre aux habitants de se familiariser avec les travaux de défense des forêts contre les incendies et de mieux les comprendre ;
- améliorer la confiance réciproque entre les services des administrations et les résidents (à travers le dialogue constructif).

**Intervenants et partenaires à mobiliser :**

- services des institutions (État, Régions) en charge de la prévention et de la lutte ;
- un pompier ;
- un forestier ;
- un éco-concepteur paysagiste formé aux problématiques méditerranéennes ;
- acteurs ou bénévoles la prévention et de la lutte contre le feu ;
- un ou des animateurs / médiateurs pour animer l'événement.

## Description détaillée de l'action :

L'action se déroulera sur le terrain pendant une demi-journée. Elle débutera par un tour de parole des différents intervenants (chacun présentera son rôle et les enjeux liés aux feux de forêt). Suivi d'un temps de contextualisation, d'information et de sensibilisation sur les feux de forêt et les obligations légales de débroussaillement par l'animateur. Ensuite l'ensemble des participants se dirigeront vers plusieurs « sites pilotes » ou « sites exemplaires » successifs :

- premier site : sur un espace en interface forêt-habitat, présentation par des spécialistes du risque ; avec explications et sensibilisation sur les facteurs de risque et la vulnérabilité des espaces forestiers ;

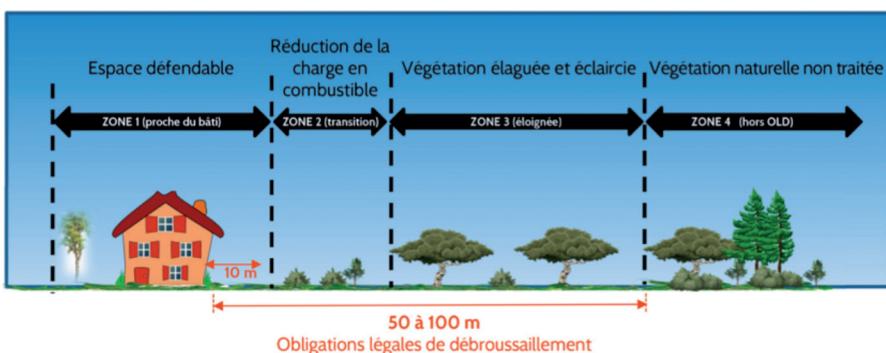


Figure 19. Aménagement de l'espace de sécurité autour de la maison

*Extrait de Ganteaume Anne, 2020. Le jardin exemplaire : comment aménager son jardin pour réduire la vulnérabilité de sa maison face aux incendies de forêt, guide technique INRAE.*

- deuxième site : Sur différentes typologies d'espaces habitat-forêt, présentation selon leur configuration (type, quantité et état de la végétation) de leur capacité à éviter la propagation des flammes. Complétée par une information sur la réglementation sur les obligations légales de débroussaillement et des recommandations de prévention ;
- troisième site : Exemple d'un jardin « éco-conçu » contre le risque d'incendie avec les obligations légales de débroussaillement bien exécutées. Explication du paysagiste sur l'aménagement du jardin et sur les différentes espèces méditerranéennes utilisées et leurs caractéristiques (planification et conception du jardin). Si impossibilité de trouver cet espace on utilisera des photographies et réalisera cette étape sur le deuxième site ;
- fin de la journée avec présentation d'un concours photographique « Mon jardin méditerranéen » se concluant le début juillet. Pour participer : poster sa photographie avec les hashtags #jardinméditerranéen2022 #forêtprotégée sur Facebook ou Instagram. Suivie de la distribution de plantes méditerranéens adaptées (plantes grasses, à feuillage épars et large...). Fin de l'événement autour d'une collation avec l'ensemble des participants et intervenants pour continuer à échanger.

Cette action devra être reconduite tous les ans pour continuer à informer et sensibiliser les résidents et permettre de toucher aussi les nouveaux arrivants.

### **Registre de messages de la communication :**

Les messages délivrés lors de l'événement utiliseront les registres valorisants, techniques et réglementaires.

Message valorisant sur la beauté et la résilience des jardins méditerranéens face au risque d'incendie.

### **Planning opérationnel / démarche :**

Organisation à partir du 1<sup>er</sup> mars pour une action mise en place début avril :

- conception du programme avec l'ensemble des partenaires et validation de la mairie ;
- recherche des différents intervenants / experts ;
- recherche de plusieurs sites de démonstration en zone d'interface habitat forêt ;
- recherche d'un partenariat avec un pépiniériste ou avec une enseigne de jardinerie afin d'avoir des plants méditerranéens à distribuer ;
- communication à faire 1 mois avant l'évènement.

### **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

La communication devra être massive pour inciter à la participation :

- communiqués de presse et articles dans les médias locaux ;
- affiches dans les commerces de proximité ainsi que chez les pépiniéristes et jardineries locaux ;
- annonces sur les différents réseaux sociaux = organisme de la ville et de la lutte contre le feu, groupes botaniques, groupes de résidents ;
- démarche de proximité (porte à porte...).

### **Indicateur d'évaluation :**

Petit questionnaire de 5 mn à la fin de l'événement. Prendre les adresses mails de tous les participants pour leur adresser le même sondage l'année suivante afin de voir si les informations ont été intégrées (on pourra les réinviter à participer à l'opération l'année suivante).

Mise en place d'un concours photos sur les réseaux, le taux de participation mettra en avant l'impact de l'animation.

### **Documents à distribuer :**

Le jardin exemplaire – Guide technique – Anne Ganteaume (INRAE) février 2020 – <https://cardere.fr/doc/RD11-jardin.pdf>

Construire durable en zone à risque d'incendie de forêt (Envirobat bdm)

Brochures, guide techniques et dépliants sur les OLD.

## PUBLIC CIBLE 2 LES SCOLAIRES ET LES JEUNES



© Région Sud / Van der Stegen Anne

Les enfants scolarisés et les jeunes sont un public cible stratégique. En effet, le choix de ce public cible renvoie à un investissement sur l'avenir (ce seront les futurs usagers de la forêt, bénévoles voire professionnels des espaces naturels et ruraux), à la possibilité d'un transfert de connaissances à la famille et à leurs facilités d'apprentissage. C'est un public qu'il sera plus facile d'acculturer au risque lié aux feux de forêt dans toutes ses dimensions. L'objectif est de les sensibiliser à la fois aux risques d'incendie de forêt et aux enjeux de gestion forestière.

### I **Définir le territoire des actions de communication**

Le niveau idéal de communication pour atteindre ce public cible dépendra de l'âge et du degré scolaire concerné. Ainsi le territoire d'action pour les plus jeunes sera le niveau communal (école primaire), pour les collégiens ce sera (en France) le niveau départemental et, pour les lycéens et les plus âgés, le niveau régional.

## **2 Rassembler les parties prenantes pour concevoir les actions de communication en partenariat et choisir le(s) porteur(s) de projet**

---

Les actions de communication vers les scolaires et les jeunes peuvent être portées soit directement par les institutions, soit en utilisant les relais que sont les enseignants, les associations d'éducation à l'environnement, les associations de bénévoles.

## **3 Construire la concertation et co-construction**

---

La concertation et la co-construction se feront avec ces différents relais et avec les services et organismes techniques concernés (éducation, prévention, lutte...). Le calendrier exploitera le temps long de l'année scolaire. On pensera au passage de témoin en fin d'année scolaire de la classe partante à la classe arrivante, créant ainsi une continuité d'action au niveau de l'établissement scolaire. Les enseignants et animateurs seront impliqués en amont pour partager la construction de l'action. L'élaboration des contenus se fera en relation étroite avec les enseignants pour les scolaires.

## **4 Définir ses objectifs de communication sur le risque lié aux feux de forêt**

---

Ces objectifs seront adaptés à la tranche d'âge des enfants et jeunes.

### **◆ Entrées par composante du risque (agir sur l'aléa, la vulnérabilité, les enjeux)**

L'objectif ici est d'agir sur l'**aléa** en permettant aux enfants et aux jeunes d'acquérir les bons comportements pour éviter les mises à feu par imprudence.

### **◆ Entrées par phase (prévention, alerte, urgence, après-feu)**

Les actions de communication à destination des scolaires et jeunes concernent principalement :

- la phase de **prévention** (hiver – début printemps) pour les actions d'éducation à la connaissance de la forêt et du risque (scolaire et jeune) ;

- la phase d'**après-feu** pour éduquer à la dynamique de la végétation après un feu, aux techniques de reconstruction... ;
- la phase d'**alerte** pourra éventuellement donner lieu à des actions de transmission d'informations vers les moins jeunes (adolescents et jeunes adultes) via notamment les réseaux sociaux.

#### **◆ Entrées par caractéristiques de la culture du risque (mémoire, automatisme, éducation, confiance, solidarité)**

Si l'objectif prioritaire est de favoriser l'**éducation** (par les connaissances apportées lors des actions...), toutes les autres composantes de la culture du risque seront mobilisées : l'acquisition d'**automatismes** ; la **mémoire** des feux, la **solidarité** et aussi la **confiance** envers les services techniques.

### **5 Concevoir et exécuter les actions de sensibilisation**

---

#### **◆ Faire les enquêtes préalables : ce qu'il faut savoir avant de concevoir les messages**

Des enquêtes (cf. État de l'art...) ont révélé que les jeunes sont moins conscients de la fragilité de la forêt et des risques. Les enquêtes préalables pourront donc concerner prioritairement ce point :

- Quelle est leur **perception du risque** lié au feu de forêt dans leur environnement et plus globalement ?

On enquêtera également :

- Comment les enfants et les jeunes **nomment** la forêt ?
- Quels sont les **éléments** qui les touchent le plus : paysage, flore, faune... et les **valeurs** auxquelles ils sont sensibles : esthétique, écologique, hédoniste... ?

Pour les scolaires, ces enquêtes pourraient être réalisées dans le cadre d'un travail pédagogique avec les enseignants (à connecter aux matières des sciences de la vie et de la terre) ou les animateurs.

#### **◆ Définir l'axe de communication et choisir le registre des messages à privilégier**

À l'issue des résultats de l'enquête, on choisira l'axe de communication et le registre des messages à privilégier.

On pourra si nécessaire réaliser des pré-tests (cf. Annexe 2 « pré-tests ») pour des actions spécifiques de transmission d'information classique auprès des jeunes.



### ◆ *Mixer actions de transmission d'information et actions d'acculturation*

- Les actions de **transmission d'informations** se feront de manière ciblée auprès essentiellement des moins jeunes enfants et adolescents sur les bons comportements à avoir en période d'alerte et en période d'urgence.

On utilisera les réseaux sociaux adaptés à chaque tranche d'âge.

Le contenu des messages délivrera des informations :

Sur les risques de mise à feu :

- « *Jouez, mais pas avec le feu !* »
- « *La cigarette : oublions-là !* »
- « *Respirez en forêt : laissez les fumées des cigarettes en ville...* »

Ce qu'il faut faire si on voit un départ de feu :

- « *Si vous voyez une fumée,appelez vite le 18 ou le 112* »

Pour les plus jeunes, on peut imaginer des informations plus « ludiques » sur le travail des pompiers ou sur ce qu'est un feu et ses effets sur l'environnement, la forêt, la biodiversité, les biens des personnes...

- Vis-à-vis de ce jeune public, on privilégiera les **actions d'acculturation** délivrant des informations de fond, celles qui vont construire leur dimension de « citoyen de la planète » donc aussi, en matière de forêt, d'écosystème, de sylviculture...

**Des exemples d'actions à mettre en œuvre (en phase de prévention et d'après-feu) :**

**... pour favoriser l'éducation :**

- projets pédagogiques multi-thématiques dans les écoles, qui intègrent l'éducation aux risques dans les programmes scolaires, associant les autres disciplines telles que : écologie, biodiversité, géographie, forêt, histoire... et risques de feux de forêt ;
- partenariats avec des associations pour des sorties thématiques intégrant sensibilisation au risque lié aux feux de forêt ;

- construction de maquettes de peuplements forestiers gérés et non gérés pour montrer par l'expérience les effets du feu ;
- actions participatives de suivi du retour de la végétation et de la faune après un incendie : proposer des inventaires aux enfants pour qu'ils deviennent acteurs ;
- intégrer dans les actions destinées aux scolaires le passage d'une année à l'autre entre les élèves : Le « tutorat » entre jeunes apprenants d'âges différents est très efficace pour l'acculturation : « apprendre en enseignant ».

***... pour faciliter l'acquisition d'automatismes par la mise en situation pratique :***

- jeux simples pour les plus jeunes, jeux de rôle pour les plus âgés encadrés par des animateurs ;
- formation pour les jeunes (scouts...) « maîtriser le feu domestique et ses alentours » (inspirée de l'action « protection des campements et feu » de la Région Toscane) ;
- chantiers expérimentaux et participatifs sur le débroussaillage en collaboration avec des jeunes en formation (par ex. formation « Gestion des espaces naturels et de l'environnement, paysage »...) ;
- mise en situation lors d'un feu en utilisant la réalité augmentée (mais en évitant des mises en scène trop traumatisantes)...

***... pour entretenir la mémoire des événements passés et favoriser le « vivre avec » le risque d'incendie :***

- organisation d'exposition photographique ou de dessins : avant-après le feu ;
- publication d'Atlas photographiques avec la participation des jeunes, des résidents et de l'ensemble de la population ;
- chantiers de restauration de terrains incendiés avec les jeunes et les résidents ;
- organisation d'un événement culturel autour des usages anciens du feu : visites commentées en forêt sur le thème « Patrimoine du feu en forêt » avec découverte des fours à chaux, fours à cades, charbonnières... en les replaçant dans leur contexte historique et socio-économique ; préparation et mise en sécurité des environs du feu.

***... pour participer à la confiance envers les services techniques :***

- implication des jeunes (écoles primaires, collèges et lycées) dans la révision des Chartes forestières et autres documents de planification des institutions ;
- rencontres avec des forestiers, des bénévoles, des pilotes, des pompiers, etc.

## 6 Fiches détaillées : exemples d'actions de communication

### ◆ Formation des jeunes de la Garde régionale forestière

#### **Une initiative menée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Descriptif :** formation de jeunes gardes régionaux forestiers afin qu'ils mènent par la suite des actions de sensibilisation et de prévention du risque lié au feu de forêt dans les massifs régionaux auprès des usagers des massifs.

#### **Public(s) cible(s) :**

Prioritaire : jeunes de la Garde régionale forestière.

Secondaire : usagers des massifs du Var et des Alpes Maritimes.

**Porteur(s) de l'action :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Phase(s) concernée(s) :** prévention et alerte.

**Niveau territorial :** régional.

**Aspect(s) de la culture du risque mobilisés** (parmi la mémoire / confiance / l'acquisition d'automatismes / l'éducation) : éducation et acquisition d'automatismes.

#### **Enjeu stratégique :**

- sensibiliser à la réglementation d'accès aux massifs (législation française) ;
- réduire la vulnérabilité des biens et des personnes et limiter le nombre et la valeur des enjeux exposés au risque lié au feu de forêt.

**Objectif opérationnel :** former les jeunes aux questions relatives à la prévention contre les feux de forêt afin qu'ils puissent sensibiliser à leur tour le public.

#### **Enjeux connexes :**

- recruter des futurs acteurs de la lutte contre les feux de forêt ;
- améliorer l'acceptabilité des travaux de défense de la forêt contre l'incendie.

## Description détaillée de l'action :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a instauré depuis 2018 la Garde régionale forestière qui est un dispositif de patrouille de prévention contre les feux de forêt conduit par des jeunes de 18 à 26 ans.

Pour la saison estivale, la Région recrute, en partenariat avec les Parcs naturels régionaux de la Région, des jeunes adultes en charge de conduire des missions de surveillance et de prévention/information à l'attention des usagers des massifs. Les jeunes sont positionnés en abord de massifs pour un période de 2 à 4 mois pour :

- informer le public de la réglementation (accès aux massifs) ;
- sensibiliser le public aux bons comportements, aux bons réflexes ;
- surveiller et alerter sur les éventuels départs de feux.

Préalablement à leur mission, les jeunes participent à une formation d'une semaine, organisée par l'Entente Valabre. En raison de la crise COVID, la formation a été repensée en distanciel. À cet effet, 18 modules ont été créés, disponible sur une plateforme internet, autour des thèmes suivants :

- forêt méditerranéenne : biodiversité et enjeux des espaces ;
- prévention des incendies : bases et modes d'action ;
- défense des forêts contre l'incendie ;
- doctrine et organisation de la lutte ;
- cartographie ;
- surveillance, patrouilles et comités feux de forêt ;
- communication interpersonnelle ;
- 1<sup>ers</sup> secours (PSC1 – formation par les SDIS).

Les modules sont complétés par des quiz pour tester les connaissances et des espaces avec des ressources complémentaires.

## Apports directs (formation dématérialisée) :

- sensibilisation/information/formation de la jeunesse du territoire sur les enjeux liés aux feux de forêt en forêt méditerranéenne ;
- accroissement de la connaissance liée à la forêt méditerranéenne (spécificités, fonctionnement, préservation) ;
- apprentissages liés à la posture de médiateur (module communication interpersonnelle) ;
- pérennisation et accessibilité accrue à la formation : possibilité d'accès à la formation dans un temps plus long et continu grâce à la dématérialisation, dispositif ré-employable d'une année sur l'autre, accès à un plus grand nombre de formés.

### **Apports indirects (dispositif GRF à proprement parler) :**

- opération de médiation/prévention au contact direct du public (l'échange oral permet de sensibiliser de manière plus forte, plus en nuance et de faire passer une pluralité de messages, l'échange peut également être placé sous l'angle des attentes de l'usager (réponses à ses questions, véritable dialogue et pas simplement transmission de connaissances et appel au suivi de la réglementation)) ;
- promotion de l'engagement citoyen des jeunes ;
- sensibilisation des usagers des massifs.

**Registre des messages de la communication :** réglementaire et valorisant.

### **Partenaires :**

Entente Valabre : organisateur de la formation

Contributeurs aux modules de formation :

- comités communaux feux de forêt (bénévoles, surveillance – prévention – alerte) ;
- Office National des Forêts ;
- Entente Valabre : Département prévention, École de formation des pompiers (ECASC) ;
- spécialiste en communication interpersonnelle ;
- Services départementaux d'incendies et de secours (SDIS) ;
- Parcs naturels régionaux qui emploient la GRF.

**Promotion de l'action (canaux et supports) :** campagne annuelle de recrutement de la GRF.

### **Site internet et/ou outils de communication :**

<https://enasis.valabre.fr/grf-region-sud/#/>



◆ **Livre-jeu et vidéo interactive « Artù défie les incendies » à destination des écoles**

**Une initiative conduite par l'Association Nationale des Communes Ligures (ANCI Liguria)**

**Descriptif :** outils pour sensibiliser les élèves d'écoles primaires à la culture anti-incendie et à la prévention.

**Porteur de l'action :** ANCI Liguria.

**Public-cible :** élèves entre 8 et 10 ans (écoles primaires).

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** régionale.

**Enjeu stratégique :** agir sur le risque en diffusant les bons comportements auprès des élèves.

**Objectif opérationnel :** créer un outil interactif sur le thème du risque et de la prévention des incendies pour sensibiliser à la forêt et à la dangerosité de certains comportements chez les enfants. Il peut être utilisé durant les modules d'éducation civique (enseignement obligatoire en Italie) dans les écoles primaires et comme une activité éducative ludique.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Écoles primaires

Maison d'édition (Fondazione De Ferrari) spécialisée dans la littérature pour enfants

**Description détaillée de l'action :**

Le projet prend la forme d'un livret-jeu illustré, en couleur et diffusé gratuitement. Il est conçu dans un format pédagogique et ludique et s'adresse aux enfants de huit à dix ans (écoles primaires).

Ce type d'approche éditoriale se prête particulièrement aux activités en ateliers et aux manifestations qui peuvent se dérouler aussi bien dans le cadre scolaire que familial/informel.

Les textes sont conçus pour transmettre la notion de prévention et de lutte contre les incendies ainsi que pour enseigner les bons comportements. Le thème du feu de forêt est abordé de la manière suivante : qu'est-ce ? Comment naît-il ? Comment se développe-t-il ? mais surtout comment le prévient-on ?

Une vidéo interactive sur les mêmes sujets est rattachée au livre-jeu. Le livret sera distribué aux écoles et gratuitement avec le journal local « Il Secolo XIX » (Août 2022).



◆ ***Création de produits multimédia pour la communication sur la prévention des feux de forêts auprès des collèges et lycées***  
***Une initiative menée par la Région autonome de Sardaigne***

**Descriptif** : production d'un kit multimédia et rencontre avec des jeunes lycéens et collégiens pour mener des actions de prévention contre le risque lié aux feux de forêt.

**Porteur de l'action** : Région Autonome de Sardaigne.

**Publics cibles** : scolaires, enseignants et famille.

**Phase concernée** : prévention.

**Aire d'action** : niveau régional.

**Enjeu stratégique** : réduire la vulnérabilité des personnes.

**Objectif opérationnel** : éduquer et sensibiliser les jeunes via des outils pédagogiques aux risques liés aux feux de forêt.

**Intervenants et partenaires de l'action** : Parc de Porto Conte.

**Description détaillée de l'action :**

L'activité vise à contribuer à une connaissance éclairée du territoire en favorisant une citoyenneté active et l'acquisition de bonnes pratiques chez les collégiens et lycéens.

Le produit multimédia est un outil facile à utiliser dans les écoles (diffusion via le Web, utilisation du tableau blanc interactif), favorisant le développement d'une culture du risque chez les jeunes et, en cascade, dans leur environnement de vie. Pour cela il est mis en place :

- la production d'un kit multimédia avec des jeux interactifs concernant la prévention des incendies et pouvant être utilisé dans n'importe quel environnement scolaire avec les équipements technologiques disponibles (tableau blanc interactif, PC et smartphone) ;
- la conception et la réalisation d'applications à tester pour mettre en œuvre un programme régional d'implication active du monde scolaire dans la stratégie de prévention des incendies (vidéos en résolution 4K traitant particulièrement du milieu forestier, à utiliser dans les environnements immersifs (salle interactive et tunnel immersif) de la plateforme Teleia) ;
- la réalisation de rapports illustrés personnalisés (comme des bandes dessinées personnalisées) ;
- des actions de sensibilisation auprès des écoliers grâce au support des produits multimédia créés ;
- des actions de diffusion du message en favorisant les échanges intergénérationnels (rencontres entre les écoles et l'Université du troisième âge) ;
- une visite guidée pour les écoliers au Parc de Porto Conte et test des supports multimédia créés.

◆ ***Information préalable sur la prévention du risque lié aux feux de forêt auprès des écoles***

***Une initiative menée par la Province de Lucca***

**Descriptif :** mise en place d'un projet reproductible d'information sur la prévention du risque de feu de forêt destiné aux scolaires en collaboration avec les enseignants et avec la participation d'experts de la lutte contre les feux de forêt.

**Porteur de l'action :** Province de Lucca.

**Publics cibles :** scolaires de 9 à 17 ans, enseignants.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** régionale.

**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des personnes.

**Objectif opérationnel :** créer un format d'information et de diffusion de connaissances sur la prévention du risque lié aux feux de forêt à destination du public scolaire.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

École primaire Leone Sbrana (Institut général Darsena, Viareggio)

Institut du collège San Leonardo in Treponzio « Don Aldo Mei »

Institut Technique Agricole « Nicolao Busdraghi » (Istituto Superiore Carrara Nottolini Busdraghi, Lucca)

Pour la mise en œuvre :

Commune de Viareggio – Office de la protection Civile

Commune de Capannori – Office de la protection Civile

Commune de Lucca – Office de la protection Civile

**Description détaillée de l'action :**

L'initiative a commencé en octobre 2021 avec la visite d'écoles dans les zones touchées par les incendies de forêt au cours de la dernière saison estivale dans la région de Lucca.

Le programme s'est ensuite poursuivi par un cycle de formation destiné aux professeurs des trois écoles participant au projet afin de pouvoir réaliser des activités pédagogiques durant l'année scolaire sur le thème des feux de forêt. Le programme de formation des enseignants portait sur l'organisation de l'AIB (défense des forêts contre l'incendie) et des systèmes de protection civile en Toscane, les éléments qui évoquent le risque d'incendie de forêt, la prévision, la prévention et la lutte active contre le risque.

En novembre, une série de rencontres e a eu lieu dans chacune des trois écoles entre certaines les classes participantes et les experts de l'organisation AIB de Toscane, du système de protection civile. Les rencontres se sont poursuivies en décembre et ont réuni des experts du corps des forestiers, des pompiers nationaux et des volontaires et enfin, au cours de la nouvelle année, des représentants des communautés forestières.

Les experts traitent chacun leur thème, le Corps forestier par exemple traite de la législation en vigueur; la prévention et l'espace défensif sont illustrés par les pompiers, le volontaire rapporte son expérience dans la lutte contre les feux de forêt et enfin, la Communauté forestière tente de sensibiliser les enfants sur les enjeux environnementaux et de développement durable.

L'apport innovant de cette expérience a été d'avoir sollicité l'implication du personnel enseignant afin de faire en sorte que, dans les prochaines années, le thème des feux de forêt puisse être abordé en relation avec d'autres matières.

Un autre apport fondamental, est d'avoir physiquement amené les opérateurs du secteur à la rencontre des enfants, afin que les enfants puissent leur poser des questions et ainsi éveiller leur curiosité.

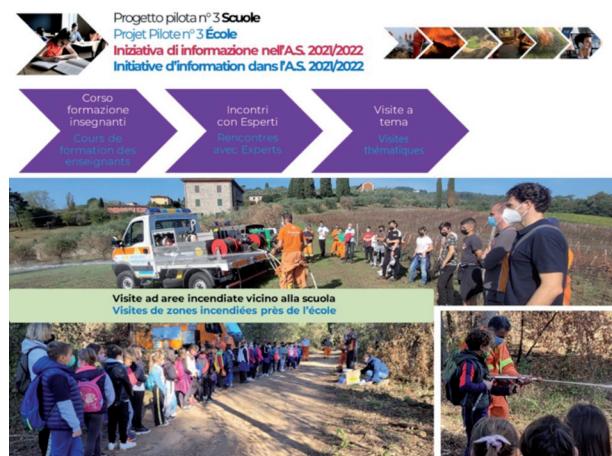
Enfin, avoir amené physiquement les élèves sur le site d'un incendie, a permis de lier les concepts à une mémoire réelle et concrète. Cela a permis aux enfants de fixer un souvenir qui restera gravé sur le long terme.

L'action peut être reconduite grâce à la création d'une « fiche d'information standard » informant les écoliers et les jeunes de tous niveaux.

Toute personne ayant l'intention de reproduire l'initiative à l'avenir trouvera déjà tout le matériel d'information préparé ainsi qu'un calendrier et une organisation des différentes activités à réaliser déjà définis.

### **Site internet et/ou outils de communication :**

<https://drive.google.com/drive/folders/1Vq-jW5zicSbypvDz3OQIT65F2-XhiR91?usp=sharing>  
<https://drive.google.com/drive/folders/1o9l9DCt8a3x4KsPvsL1saguILJFweVcO?usp=sharing>



## ◆ *Après le feu, une forêt à réinventer / reconstruire*

### ***Une proposition d'action favorisant la mise en situation pratique (pour passer de l'information sur le risque à l'acculturation au risque)***

**Descriptif :** ensemble d'activités pratiques autour d'un suivi sur plusieurs années d'une forêt incendiée.

**Porteur de l'action :** institutions publiques (de gestion forestière) et associations d'éducation à l'environnement.

#### **Public(s) cible(s) :**

Prioritaire : scolaires (8 à 11 ans).

Secondaire : enseignants, élus, parents, propriétaires sylvicoles.

**Phase concernée :** cette action vise à agir sur la phase de reconstruction mais se déroulera tout au long de l'année scolaire, voire de plusieurs années scolaires.

**Aire d'action :** niveau communal.

**Enjeu stratégique :** faire émerger une culture forestière et une culture du risque aux enfants grâce une action participative.

**Objectif opérationnel :** suivre une parcelle de forêt incendiée pour intégrer la mémoire du feu et des connaissances sur la forêt.

**Enjeux connexes :** améliorer l'acceptabilité des travaux forestiers et de défense des forêts contre les incendies et favoriser le bénévolat (les jeunes seront les futurs adultes, voire de futurs bénévoles).

#### **Intervenants et partenaires à mobiliser :**

- forestiers ;
- élus ;
- animateur nature ;
- écologues ;
- propriétaire forestier ou particulier ayant subi un feu de forêt.

## Description détaillée de l'action :

Après un feu de forêt, les actions qui seront menées sur une parcelle pour sa restauration seront différentes en fonction de l'objectif assigné. Pour commencer, et après sécurisation par rapport aux arbres brûlés, une étude du terrain incendié sera réalisée par des professionnels pour expertiser le milieu (risques liés à des éboulements, des glissements de terrain ou d'éventuelles inondations) avant d'engager les actions de réhabilitation.

Les actions se dérouleront sur plusieurs demi-journées tout au long de l'année.

On pourra proposer plusieurs séquences pour ce programme :

- découverte de la parcelle avec le propriétaire et les gestionnaires forestiers (approche globale), explication du programme de l'année, rédaction de questions par les enfants sur les interrogations que soulève le projet ;
- activité avec un photographe pour immortaliser l'espace à la suite d'un incendie, suivi en classe par la constitution d'un classeur de suivi (approche culturelle) ;
- découverte de la faune et flore sauvage avec un écologue, réalisation d'un inventaire, suivi en classe d'une mise en commun de l'inventaire et la restitution pour le classeur de suivi (approche scientifique) ;
- animation en classe sur les services écosystémiques de la forêt (approche globale) ;
- participation des élèves à l'étude de restauration du terrain incendié (approche scientifique), suivi en classe par un retour écrit pour le classeur de suivi ;
- rencontre en classe avec un acteur de la lutte contre les feux de forêt, avec la présentation des actions de lutte et rappel des bons comportements en matière de prévention contre les feux de forêt de manière valorisante et non moralisante (approche globale) ;
- visite avec un animateur nature d'une parcelle sinistrée 3 à 5 ans auparavant pour voir une reconquête naturelle de la végétation arbustive et arborée. Suivi des explications sur la recolonisation végétale, le retour de la faune sauvage. En classe, travail de trois à quatre enfants pour restituer la connaissance acquise dans le classeur (approche globale) ;
- visite du site sylvicole après le chantier de sécurisation, prise de photographie pour documenter l'évolution. Suivi d'explications par l'animateur forestier de l'intérêt de garder des arbres calcinés non dangereux pour les laisser se dégrader et permettre la reconstitution et l'enrichissement de l'humus et le retour des insectes. En classe, travail de trois à quatre enfants pour restituer les connaissances acquises dans le classeur ;
- création d'une exposition par les enfants (approche artistique) ;
- en fin d'année exposition des panneaux réalisés par les enfants dans la cour de l'école. L'exposition peut continuer tout l'été dans une bibliothèque ou médiathèque avec une inauguration par un élu et la classe en invitant la presse, le secteur éducatif (recteur d'académie, directeurs d'écoles et directeurs de centres de loisirs, enseignants), le gestionnaire forestier, le propriétaire, les parents et la population ;
- à la rentrée, explication par les enfants à la classe reprenant le projet et passation du classeur de suivi. Le « tutorat » entre jeunes apprenants d'âges différents est très efficace pour l'acculturation : « apprendre en enseignant ».

La seconde année sera découpée de la même manière avec la possibilité de rajouter des activités telles que des rencontres avec des acteurs de la lutte, des scientifiques ou encore des visites des chantiers de défense des forêts contre les incendies.

### **Registre de messages de la communication :**

Les informations reçues par les élèves utiliseront un registre technique, valorisant, culturel et utilitariste.

### **Planning opérationnel / démarche :**

Le programme sera lancé avec la classe à la rentrée en septembre après la période estivale (période d'alerte). Toutes les démarches à venir seront donc mises en place en fin d'année scolaire à partir d'avril :

- recherche d'une parcelle forestière sinistrée et d'un propriétaire volontaire (s'il est difficile de mobiliser un privé, on cherchera une forêt communale) ;
- recherche du gestionnaire forestier ;
- recherche d'un espace forestier sinistré 3 à 5 ans auparavant ;
- création d'une médiation sur les services écosystémiques ;
- mise en place d'un programme ;
- démarchage des écoles et des enseignants pour proposer le projet à partir du mois de mai ;
- mise en place du projet avec l'enseignant ;
- recherche d'un écologue et d'un photographe.

Durant le projet :

- recherche de financements pour l'exposition ;
- recherche d'un lieu d'exposition ;
- conception et diffusion d'une communication pour inviter la population, la presse, les élus à l'inauguration de l'exposition.

### **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

Une communication sera mise en place pour inviter le public, les institutions publiques et la presse à l'exposition des enfants.

Pour cela, un communiqué de presse sera envoyé aux médias locaux, des affiches seront apposées dans les commerces locaux, les lieux de vie culturels, les affichages de l'école, et les panneaux électroniques de la ville.

Des invitations seront également envoyées aux différentes parties prenantes du projet et acteurs ayant intervenu, les familles des enfants et les jeunes participants à l'édition passée.

### **Indicateur d'évaluation :**

On peut évaluer l'impact du programme lors de la création de l'exposition de fin d'année, savoir quels points ont été acquis, quelles sont les difficultés ou les points d'incompréhensions restants en comparaison des questions posées par les enfants au début du programme.

### **Alternative :**

Ce programme dure sur une longue période et nécessite un engagement de la part des enseignants. On peut proposer une activité moins ambitieuse en faisant simplement une activité d'une demi-journée. Pour cela, on peut plutôt mettre en place une action du type « À la découverte de la régénération naturelle ».

### **Site internet et/ou outils de communication :**

Cette action constitue une forme de variante du programme de la Fédération nationale des Communes forestières (Cofor) en France « Dans 1000 communes, la forêt fait école – forêts pédagogiques »

En s'appuyant sur une parcelle incendiée, il met l'accent sur le feu de forêt là où, portant sur une parcelle « ordinaire » de la forêt communale, le programme des Communes forestières fait travailler les enfants sur le temps long forestier, sur le développement du peuplement, sur la gestion sylvicole.

On trouvera de nombreuses informations sur :

[https://www.fncofor.fr/1000-communes-foret-ecole-4\\_3215.php](https://www.fncofor.fr/1000-communes-foret-ecole-4_3215.php)

<https://www.youtube.com/watch?v=ZnGtQ3JxpYs>

## ◆ *À la découverte de la régénération naturelle*

### ***Une proposition d'action favorisant la mise en situation pratique (pour passer de l'information sur le risque à l'acculturation au risque)***

**Descriptif :** animation d'une demi-journée sur le terrain avec des scolaires pour comprendre la régénération naturelle à la suite d'un feu de forêt.

**Porteur de l'action :** association d'éducation à l'environnement, institution publique de gestion forestière.

#### **Public(s) cible(s) :**

Prioritaire : scolaires, collégiens et lycéens.

Secondaire : enseignants, élus, parents, propriétaires sylvicoles.

**Phase concernée :** cette action se déroulera lors de la phase de reconstruction à la suite d'un incendie de forêt.

**Aire d'action :** niveau communal.

**Enjeu stratégique :** comprendre les enjeux exposés lors d'un feu de forêt et les services rendus par l'écosystème forestier.

**Objectif opérationnel :** découvrir les dynamiques de régénération d'une forêt après incendie pour mieux comprendre les capacités de résilience du milieu forestier face à un feu de forêt.

#### **Enjeux connexes :**

- familiariser aux travaux forestiers et pratiques de prévention ;
- former les futurs bénévoles.

#### **Intervenants et partenaires à mobiliser :**

- un forestier pour l'explication et l'animation ;
- un propriétaire forestier ;
- un collège ou lycée.

### Description détaillée de l'action :

Cette action va permettre de comprendre le fonctionnement de l'écosystème forestier et les interactions entre espèces vivantes. Les élèves travailleront sur les processus naturels du retour de la végétation après incendie.

L'action se déroulera lors d'une demi-journée sur le terrain :

- rencontre avec le propriétaire et le gestionnaire forestiers ;
- animation sur les différents rôles des services écosystémiques de la forêt (approche ludique) ;
- explication des conséquences du feu sur la faune : oiseaux et grands mammifères qui arrivent à fuir, nécessité pour leur retour que le milieu se referme par la repousse de la végétation indispensable à leur alimentation. Explication du temps long forestier : 3 à 5 ans pour avoir une couverture du sol par des herbacés et les premières repousses des espèces arbustives et arborées (approche globale) ;
- explication de l'étude de la restauration du terrain incendié par le gestionnaire forestier puis les élèves vont déterminer avec l'aide du gestionnaire, ce qui a été brûlé et quelles techniques mettre en œuvre pour la reconstitution (approche analytique) ;
- explication sur les chantiers d'abattage : quels arbres abattre pour sécuriser le site ? Au contraire quels arbres garder sur site pour les laisser se dégrader et permettre un enrichissement du sol et le retour d'un cortège d'insectes et de champignons (approche analytique) ;
- participation à leur échelle au chantier de renaturation : recherche de pousses, ouverture de milieu, tuteur (approche expérimentale).

### Registre de messages de la communication :

Lors de cette animation le discours s'appuiera sur plusieurs registres. Un registre valorisant et utilitariste dans le cas des services écosystémiques et un registre technique concernant les explications sur l'étude et les chantiers.

### Planning opérationnel / démarche :

- mise en place d'une activité sur les services écosystémiques de la forêt ;
- mise en place d'un programme et du contenu scientifique adaptable au niveau collégien ou lycéen ;
- recherche d'un propriétaire forestier ayant une parcelle forestière incendiée ;
- recherche d'un gestionnaire forestier et d'un animateur pour mener l'animation ;
- démarchage des professeurs de science et vie de la terre pour leur proposer l'activité avec leurs classes.

### **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

La communication pour trouver les intervenants se fera par mail et grâce au carnet d'adresses du porteur du projet.

Il sera important d'informer la presse locale de l'action menée afin qu'elle soit relayée dans les quotidiens locaux.

### **Indicateur d'évaluation :**

Cette action se déroule dans le cadre scolaire, on peut mettre en place pour l'évaluer un contrôle à la suite de l'activité pour vérifier les connaissances acquises.

### **Alternative :**

Cette action ne peut se dérouler en l'absence d'un espace forestier incendié adéquat. Dans ce cas, une action d'éducation peut être menée au sein des classes de science et vie de la terre, avec la collaboration des enseignants. L'animation pourrait durer 2 heures et porterait sur les services écosystémiques, la régénération naturelle et les plantes pyrophylles.

La sortie de terrain peut donner lieu au retour à une exploitation en salle pour une meilleure capitalisation des informations.

## PUBLIC CIBLE 3 LES TOURISTES ET LES USAGERS DES MASSIFS



© Région Sud / Cabanel Jérôme

Le territoire du programme Marittimo, tout comme l'ensemble de la région méditerranéenne, est un secteur extrêmement fréquenté, que ce soit par un public de touristes extrêmement variés de par ses origines (étranger, national, local) que d'usagers de toute sorte (sportif, culturel...). Ce sont des espaces fréquentés tout au long de l'année. En période de fort risque de feux de forêt (période qui s'étend avec l'aggravation des conditions climatiques), la communication sur les risques est essentielle aussi bien pour éviter des départs de feux que pour permettre la mise en sécurité des personnes.

C'est une communication qui est de nos jours prise en charge par de nombreuses institutions et organismes et permet ainsi de toucher toutes les catégories de ce public extrêmement divers.

Pour être encore plus efficace elle doit aller vers une meilleure cohérence, à la fois des messages transmis que de la forme utilisée.

S'il est difficile d'envisager une acculturation au risque de ce public souvent « de passage », des actions peuvent néanmoins y contribuer.

## ***1 Définir le territoire des actions de communication***

---

La diversité de ce public implique différents niveaux territoriaux d'actions (du national au très local).

Le massif forestier reste toutefois une bonne échelle pour la mise en place d'actions de communication cohérentes et efficaces.

## ***2 Rassembler les parties prenantes pour concevoir les actions de communication en partenariat et choisir le(s) porteur(s) de projet***

---

Ici aussi, en fonction de l'échelle choisie on mobilisera : les institutions et services en charge de la prévention, lutte, protection civile et tourisme..., les communes et collectivités territoriales concernées, les établissements publics (gestion, secours...), les associations sportives et d'usagers, les professionnels du tourisme.

## ***3 Construire la concertation et co-construction***

---

La concertation et la co-construction permettra en fonction des différentes catégories de publics visés : touristes français, étrangers, typologies d'usagers, et de l'échelle concernée, de rendre plus pertinentes et cohérentes les actions de communication. Il faudra par ex. tout particulièrement veiller à homogénéiser la façon de représenter les différents niveaux d'alerte sur les vecteurs de communication, ainsi que les codes couleurs associés à la fréquentation des massifs.

On s'entendra également sur les registres des messages. Les messages seront conçus avec les services en charge de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts.

On proposera une planification des actions entre tous les partenaires (institutions, communes, associations, professionnels...) afin que les actions de transmission d'information et les actions de mise en situation pratique soient coordonnées et complémentaires.

## 4 Définir ses objectifs de communication sur le risque lié aux feux de forêt

---

### ◆ Entrées par composante du risque (agir sur l'aléa, la vulnérabilité, les enjeux)

L'objectif ici est d'agir prioritairement sur l'**aléa** en permettant aux touristes et usagers d'éviter des mises à feu par imprudence.

On agira également sur la **vulnérabilité** (consignes de mise en sécurité des personnes).

### ◆ Entrées par phase (prévention, alerte, urgence, après-feu)

Les actions de communication à destination des touristes et usagers des massifs concernent principalement les phases de **prévention** et d'**alerte**.

### ◆ Entrées par caractéristiques de la culture du risque (mémoire, automatisme, éducation, confiance, solidarité)

L'acquisition d'**automatismes** est l'objectif prioritaire (bons comportements pour éviter les départs de feux et en cas de départs). On favorisera également l'**éducation** par les connaissances apportées lors des actions.

## 5 Concevoir et exécuter les actions de sensibilisation

---

### ◆ Faire les enquêtes préalables : ce qu'il faut savoir avant de concevoir les messages

Les enquêtes peuvent être réalisées à différentes échelles selon le public auquel on s'adresse (touriste en général, usager spécifique...), elles seront préférentiellement ciblées en entrée de massif. Les équipes de proximité (GRF...) peuvent permettre de mettre en place rapidement ces enquêtes auprès des publics cibles (usagers des massifs).

- Comment les touristes et usagers **nomment** l'environnement dans lequel ils se promènent ou réalisent leur activité ?
- Quelles sont les **éléments** qui les touchent le plus : paysage, flore, faune... et les **valeurs** auxquelles ils sont sensibles : esthétique, écologique, hédoniste... ?
- Quelle est leur **perception du risque** lié au feu de forêt dans cet environnement ?

- Comment ils **perçoivent cet environnement** (forêt) : menaçant ou menacé, envahissant ou fragile... ?
- Quel est leur niveau de connaissances sur la **réglementation** ?
- Quelle est leur **perception de la réglementation** (nécessaire, bloquante...) ?

Ces enquêtes seront reproduites à quelques années d'intervalle pour prendre en compte le caractère évolutif des représentations et des valeurs.

### **◆ Définir l'axe de communication et choisir le registre des messages à privilégier**

À l'issue des résultats de l'enquête, on pourra réaliser les pré-tests (cf. Annexe 2 « pré-tests ») et choisir l'axe de communication et le registre des messages à privilégier.

#### **Quelques préconisations pour le public des touristes et usagers :**

On privilégiera un registre valorisant plutôt que culpabilisant (par ex. Dire ce qu'il faut faire plutôt que ce qu'il ne faut pas faire...) et un registre informatif pour donner les informations réglementaires.

### **◆ Mixer actions de transmission d'information et actions d'acculturation**

- Ce sont essentiellement les actions de **transmission d'informations** qui permettront de toucher ces publics cibles, l'objectif étant de diffuser des informations d'ordre « technique / réglementaire vulgarisé » sur les bons comportements et bonnes pratiques de prévention :
  - communiquer sur les conditions météorologiques (bulletin météo via site web, médias/presse, réseaux sociaux, panneaux autoroutiers) ;
  - diffuser la carte des risques ;
  - communiquer sur les conditions d'accès aux massifs (infos via site web, médias/presse, réseaux sociaux, panneaux, gardes-nature) ;
  - communiquer sur les causes des incendies ;
  - communiquer sur les bons comportements en période d'urgence (via site web, media).

Le contenu des messages délivrera des informations sur :

- les bons comportements pour éviter les mises à feu (« éteignez votre cigarette ou votre feu de camp » « Un barbecue ? Oui mais uniquement dans les zones prévues, à plus de 200 m de la végétation »...) ;

- la réglementation en la matière (« *Profitez de cet espace en toute sécurité, empruntez les chemins/secteurs autorisés* » « *Le camping en forêt, oui, mais uniquement dans les zones autorisées* » « *Le camping en forêt, vérifiez que la période vous y autorise* »...);
- les bons comportements à avoir en période d'alerte (« *Sauvez les forêts, si vous voyez une fuméeappelez le 112* », « *Pour éteindre un début de feu : utilisez de l'eau et du sable !* »...).

Les documents d'information seront traduits en anglais pour les touristes étrangers voire dans la langue des pays frontaliers.

- On complétera cette transmission d'informations par des **actions d'acculturation**.

Les mises en situation pratiques sont plus difficiles à mettre en place pour le public de touristes et usagers des massifs car elles demandent d'y accorder du temps (au moins quelques heures), ce que peu de touristes inscrivent dans leur programme de vacances ou dans la planification de leurs activités récréatives. Les mises en situation pratiques pourront reposer sur des activités ludiques et culturelles de façon à « accrocher » davantage ce public.

On touchera plus facilement les usagers regroupés ou organisés en association (sportive, culturelle...) ou regroupés dans les campings et établissements touristiques à qui on pourra proposer des activités spécifiques comme :

***...pour faciliter l'acquisition d'automatismes par la mise en situation pratique :***

- des exercices pratiques d'alerte voire d'évacuation (usagers réguliers de la forêt et des campings...);
- des formations pour les jeunes (scouts...) ou certaines associations de randonneurs, comme par. ex. « maîtriser le feu domestique et ses alentours ».

***... pour entretenir la mémoire des événements passés et favoriser le « vivre avec » le risque d'incendie :***

- des évènements culturels autour de la forêt et du feu dans les lieux touristiques. Par ex. des visites commentées en forêt sur le thème « Patrimoine du feu en forêt » avec découverte des fours à chaux, fours à cades, charbonnières... en les replaçant dans leur contexte historique et socio-économique ; avec des informations sur la préparation et mise en sécurité des environs du feu ;
- en soirée, des représentations théâtrales peuvent être imaginées.

## **6 Exemples détaillés d'actions de communication**

---

- ◆ **Sensibilisation sur les risques liés aux feux de forêt auprès des établissements balnéaires et des campings situés en lisière de forêt**

### ***Une initiative menée par la Province de Lucca***

**Porteur de l'action :** Province de Lucca.

**Publics cibles :**

Prioritaires : citoyens et touristes.

Secondaires : employés des campings et des établissements touristiques.

**Phases concernées :** prévention et alerte.

**Aire d'action :** provinciale mais peut être reproduit à l'échelle régionale ou nationale.

**Aspect(s) de la culture du risque** (parmi la mémoire / la confiance / l'acquisition d'automatismes / l'éducation) : l'acquisition d'automatismes, l'éducation et la confiance.

**Enjeu stratégique :**

- réduire la vulnérabilité des personnes ;
- agir sur l'aléa.

**Objectif opérationnel :** diffusion d'information sur les risques liés aux feux de forêt dans le secteur concerné et sur les bons comportements à adopter en cas d'incendie.

**Enjeux connexes :**

- développer des connaissances plus larges sur la forêt ;
- développer la confiance envers les services de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Établissements balnéaires

Campings

Commune de Viareggio

Services de prévention et de lutte

## Description détaillée de l'action :

Cette action s'adresse principalement aux touristes qui se trouvent en vacances à proximité d'une zone forestière à risque (pinède).

Une journée est organisée pour sensibiliser ce public cible.

Que ce soit dans un camping (Commune de Viareggio) ou dans un établissement balnéaire (« Bagno Teresa ») de la Province de Lucca, l'action a pour objectif d'informer sur les bons comportements en matière de prévention et ceux à adopter en cas de feu.

Le premier objectif est de montrer les moyens de s'éloigner du feu et les voies d'évacuation sûres à travers la forêt et sur les zones de plage, ces chemins d'accès figurent sur les brochures distribuées aux touristes.

Par ailleurs des informations complémentaires sont données sur le danger spécifique de la pinède de Viareggio, qui étant principalement composée de pins maritimes, va favoriser les départs de feu rapides et violents. Il sera également expliqué les facteurs aggravant le risque lié au feu de forêt, tels que l'abandon de la forêt de pins ou encore la densification des sous-bois.

Il est prévu une homogénéisation des nomenclatures et indications sur les panneaux et l'installation de panneaux électroniques à messages variables avec signaux lumineux rouge et vert pour indiquer le niveau de sécurité des chemins.

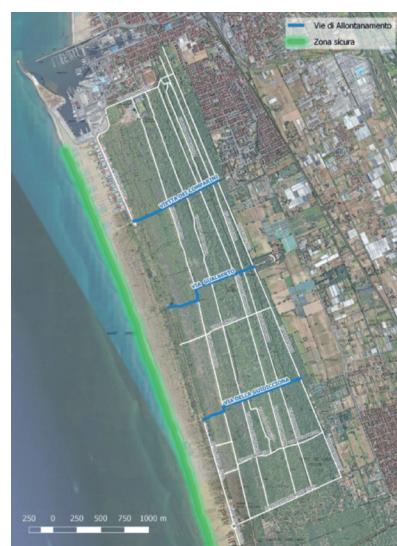
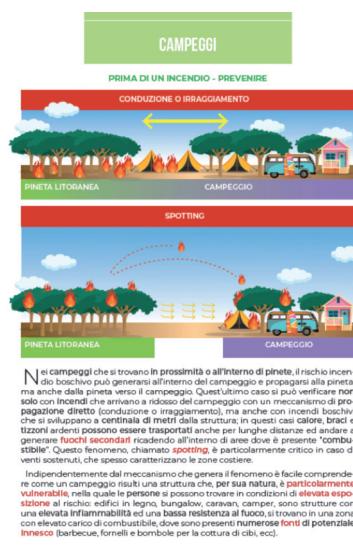
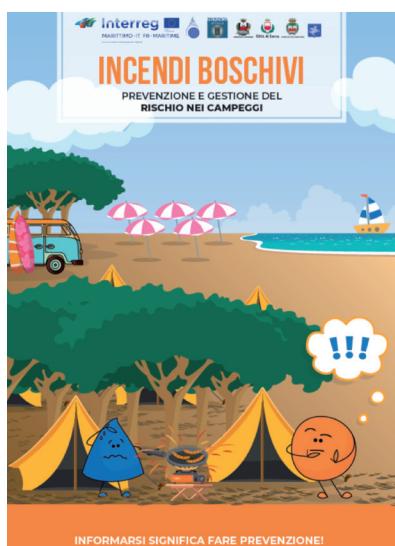
Des dépliants informatifs ont été réalisés à destination des usagers des campings et des établissements balnéaires ainsi que des gestionnaires des établissements qui pourront les distribuer tout au long de la saison estivale.

## Site internet et/ou outil de communication :

<https://drive.google.com/drive/folders/1NjsfNkosuUyLAhRPDBpNeLtctriR5da9?usp=sharing>

<https://drive.google.com/drive/folders/1KrlJAgYEWFZOnosojmse21bFW3vqpXuf?usp=sharing>

<https://drive.google.com/drive/folders/1o9l9DCt8a3x4KsPvsL1saguIJFweVcO?usp=sharing>



## ◆ *Affichage du risque en milieu naturel*

### **Une initiative menée par la Collectivité de Corse**

**Descriptif :** installation de panneaux permanent en milieu naturel indiquant le niveau de risque relatif aux incendies de forêt.

**Porteur de l'action :** Collectivité de Corse.

**Publics cibles :** usagers des massifs.

**Phase concernée :**  
prévention, alerte et urgence.

**Aire d'action :** niveau régional.

**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des espaces forestiers.

**Objectif opérationnel :**  
sensibilisation au plus près des publics fréquentant les massifs forestiers.



### **Intervenants et partenaires de l'action :**

Services en charge de la prévention des incendies : Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)

Service d'incendies et de secours (SDIS)

Office National des Forêts

### **Description détaillée de l'action :**

L'opération consiste en la pose de panneaux en milieu naturel indiquant le niveau de risque relatif aux incendies de forêt. Ces panneaux sont installés dans des endroits cumulant à la fois une forte sensibilité au feu et une fréquentation importante.

Ils comprennent un volet amovible déclinant un code couleur (de vert à rouge, suivant le niveau de risque).

La gestion de l'affichage du risque est assurée par des partenaires du projet, en capacité d'assurer quotidiennement, le cas échéant, la modification de l'affichage.

Ces panneaux auront un affichage dynamique avec l'insertion de QR code renvoyant à une page d'information officielle sur le risque incendie.

◆ **Étude et mise en œuvre expérimentale d'un panneau de communication sur les risques liés aux feux de forêt**  
**Une initiative menée par la Région Ligurie**

**Descriptif :** pose d'un panneau d'information indiquant le niveau de risque de feu de forêt grâce à des ampoules lumineuses de différentes couleurs complété par des informations sur les activités autorisées ou non.

**Porteur de l'action :** Région Ligurie.

**Publics cibles :** citoyen, usager de passage dans la municipalité d'Albenga.

**Phase concernée :** prévention, alerte et urgence.

**Aire d'action :** Commune d'Albenga.

**Enjeu stratégique :** agir sur l'aléa en sensibilisant la population.

**Objectif opérationnel :** informer en temps réel du niveau de danger et des activités autorisées ou non selon le risque de feu de forêt.

**Intervenants et partenaires de l'action :** Fondation CIMA.

**Description détaillée de l'action :**

Chaque panneau sera constitué de cinq lampes qui s'allumeront quotidiennement en fonction du niveau de risque de feu de forêt prévu le jour même dans la commune où il sera installé.

En plus des ampoules indiquant le niveau de risque, on trouvera à chaque niveau de risque, les activités anthropiques qui sont autorisées ou non.

Le panneau pourra contribuer au développement d'une culture du risque parmi les habitants qui n'auront pas connaissance du bulletin de prévision des risques destinés à la population ou ceux qui n'auront pas l'occasion de le consulter. Ce panneau prototype pourrait ensuite être reproduit en d'autres points de la région et devenir un outil utile de sensibilisation au phénomène des incendies et aux risques potentiels.



## ◆ *Implantation d'une signalétique préventive et réglementaire*

### ***Une initiative menée par la Région Sud***

**Descriptif :** implantation d'une signalétique préventive anti-feux de forêt dans certains massifs du Var et des Alpes Maritimes.

**Porteur de l'action :** Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Publics cibles :** usagers des massifs du Var et des Alpes Maritimes.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** niveau régional.

**Enjeu stratégique :** agir sur l'aléa en sensibilisant la population.

#### **Objectif opérationnel :**

- sensibiliser les usagers de la forêt à la réglementation d'accès aux massifs afin de limiter la vulnérabilité des personnes et du milieu ;
- prévenir les éclosions de feu ;
- diffuser les bons comportements à observer avant d'entrer dans les massifs et au sein ceux-ci.

**Intervenants et partenaires de l'action :** Parcs naturels régionaux de la Sainte Baume (Var) et des Préalpes d'Azur (Alpes-Maritimes).

#### **Description détaillée de l'action :**

L'élaboration des panneaux est conduite en partenariat avec les Parcs naturels régionaux de la Sainte Baume et des Préalpes d'Azur dans une perspective d'harmonisation de la signalétique au niveau régional et afin de mieux faire connaître la réglementation d'accès aux massifs à laquelle sont soumis plusieurs départements. L'implantation, en quantité importante – 215 panneaux – sur ces 2 territoires-test souhaite promouvoir l'acquisition de bons comportements préventifs par la répétition visuelle.

Les panneaux invitent les usagers à se renseigner chaque jour sur l'ouverture du massif ou non en précisant la source d'informations. Ils indiquent les différents niveaux de risque et leurs conséquences sur l'ouverture du massif. Les gestes interdits, tels que les feux, les barbecues, la circulation motorisée en massif et les amendes encourues sont identifiés.

En termes de culture du risque « incendie », il est rappelé à l’usager que « huit incendies sur dix sont le fait d’imprudences et peuvent être évités en adoptant les bons gestes » avec l’intention de limiter les départs de feu.

## **Registre des messages de la communication** : réglementaire, éducatif et informatif.



## *Panneau de la Sainte Baume*



Panneau des Préalpes d'Azur

**◆ Étude et conception d'un panneau signalétique sur le risque d'incendie de forêt et les bonnes pratiques**  
**Une initiative de l'Association Nationale des Communes Italiennes de Ligurie (ANCI Liguria)**

**Descriptif :** panneau bilingue (italien et français) doté d'un QR code qui donne accès à une série d'infographies et d'informations de prévention qui peuvent être mises à jour et adaptées dans le temps.

**Porteur(s) de l'action :** ANCI Liguria.

**Public cible :** usagers des massifs.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** niveau régional.

**Enjeu stratégique :** agir sur l'aléa feu de forêt en éduquant.

**Objectif opérationnel :** induire une réflexion sur les dégâts causés par les incendies et la dangerosité de certains comportements.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Parcs régionaux et communes de Ligurie.



  
**LE 10 REGOLE  
PER NON PROVOCARE UN INCENDIO BOSCHIVO  
LES 10 RÈGLES  
POUR NE PAS DÉCLENCHER UN INCENDIE DE FORêt**

-  Non gettare mozziconi accesi nell'erba e tra le foglie secche del sottobosco  
Ne pas jeter les mégots de cigarettes allumés dans l'herbe et les feuilles sèches dans les sous-bois
-  Non parcheggiare l'auto fuori dalla strada, perché la marmitta calda (superà i 300°) può accendersi  
Ne garez pas votre voiture en dehors de la route, car l'échappement chaud (plus de 300°) peut mettre le feu aux herbes sèches
-  Non abbandonare i rifiuti nei boschi, gettali negli appositi contenitori o portali a casa con te: carta e plastica sono combustibili e facilmente infiammabili  
N'abandonnez pas de déchets dans les bois, jetez-les dans les poubelles ou emportez-les chez vous : le papier et le plastique sont combustibles et facilement inflammables
-  Non accendere fuochi nel bosco oppure accendili solo nelle apposite aree pic-nic  
N'allumez pas de feux en forêt ou seulement dans les aires de pique-nique prévues à cet effet
-  Non accendere mai un fuoco quando c'è vento  
Ne jamais allumer un feu lorsqu'il y a du vent
-  Non lasciare braci o focolai accesi  
Ne laissez pas les braises ou les braises brûler
-  Pima di accendere il fuoco elimina le foglie secche tutto intorno  
Avant d'allumer le feu enlever les feuilles sèches tout autour
-  Spegni completamente il fuoco con acqua o terra  
Éteindre complètement le feu avec l'eau ou la terre
-  Ricorda che provocare un incendio boschivo è un illecito penale!  
N'oubliez pas que déclencher un incendie de forêt est un délit penal !

**Condividi con gli amici queste regole  
Partagez ces règles avec vos amis**

**IN CASO DI INCENDIO BOSCHIVO CHIAMA SUBITO  
EN CAS D'INCENDIE DE FORêt, APPELEZ IMMÉDIATEMENT**

**NUMERO UNICO DI EMERGENZA  
112**

*Exemple de contenu du QR code*

### ◆ ***Création d'une animation autour de panneaux d'information***

#### ***Une proposition d'action favorisant la mise en situation pratique (pour passer de l'information sur le risque à l'acculturation au risque)***

**Descriptif :** cette action a pour objectif de mettre en place une animation autour de panneaux d'information sur les risques et/ou sur la forêt (via des gardes natures, des QR code ou une chasse au trésor...). Cette animation permettra au public de mieux intégrer et ancrer les informations diffusées via ces panneaux.

**Porteur(s) de l'action :** institutions régionales ou provinciales, Intercommunalités, Parc, communes, associations...

**Public(s) cible(s) :** touristes et usagers des massifs.

**Phase concernée :** l'animation sera organisée tous les ans en phases de prévention et d'alerte.

#### **Aire d'action :**

L'animation sera réalisée sur les aires où se trouvent déjà installés des panneaux d'information.

Si l'installation est nouvelle on choisira les secteurs proches des entrées de massif les plus fréquentés. Ces installations pourront être soit fixes, soit amovibles.

**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des espaces forestiers et agir sur l'aléa grâce à l'acquisition des bons comportements.

**Objectif opérationnel :** animer ou installer/animer des panneaux d'information ludiques informant sur la réglementation et sur les bons comportements dans un registre valorisant.

**Enjeux connexes :** promouvoir l'image et la reconnaissance des institutions organisatrices. Faire accepter les travaux de DFCI.

#### **Intervenants et partenaires à mobiliser :**

Il est important que les informations diffusées au sein d'un massif soient faites en concertation avec l'ensemble des acteurs décideurs du massif.

- forestiers ;
- services de prévention et de lutte ;
- associations naturalistes ;
- animateurs de Parc naturel ou de grand site ;
- mairie, collectivité et institution locale.

## Description détaillée de l'action :

Dans le cas de panneaux déjà existants, on les complétera avec des QR code renvoyant aux informations que l'on souhaite partager (on vérifiera que la zone soit couverte par le réseau).

Trois niveaux de lecture pourront être présents sur les panneaux : des messages adaptés à un public non initié à la biodiversité et à la culture forestière, des messages de niveau plus soutenu pour un public initié et un discours adapté au jeune public.

Les panneaux seront équipés (ou installés) dès le début du printemps afin d'attirer la curiosité des usagers réguliers de la forêt et ainsi rappeler les bons comportements et les règles d'usage d'un espace forestier.

Dans le cas d'une nouvelle installation, un panneau principal sera installé en entrée de massif, puis les autres (de préférence amovibles) seront installés au gré des chemins en fonction des thèmes qu'ils abordent (biodiversité, zone de repos, espace montrant des stigmates d'un incendie, coupe DFCI, lisière de forêt en zone interface forêt habitat).

Chaque panneau pourra vivre indépendamment des autres panneaux, on trouvera cependant un animal totem (tel qu'une cigale par ex. ; cf. encadré ci-dessous) sur tous les panneaux pour accompagner l'usager et le faire réfléchir. Le QR code apposé sur les panneaux renverra à des pages d'information en fonction du contenu du panneau, les informations présentes sur le site pourront varier en fonction des différentes phases de la gestion de crise.

Les panneaux devront être ludiques et pédagogiques, pour cela on utilisera des panneaux qui poussent à l'interaction, avec des textes d'information, des questions, des défis (de type trouver le pin qui a brûlé mais qui aujourd'hui présente des signes de vie).

Enfin ils devront être bien visibles et entretenus tous les trois ans.

### Partager l'emblème de la forêt

Le choix de l'animal totem ou mascotte peut être l'occasion de l'organisation d'une action de communication impliquant l'ensemble des citoyens. Ainsi le choix de cet emblème sera fait de manière partagée grâce à une large consultation. Elle sera l'occasion d'impliquer les personnes à la défense des forêts contre l'incendie.

La mascotte choisie fera l'objet d'un pré-test pour voir si elle est la bonne ambassadrice pour les messages que l'on veut porter.

Quelques idées de panneaux à mettre en place :

- « vous rentrez dans notre maison » : informations sur l'ensemble de la forêt, parcours disponible, biodiversité remarquable (l'animal totem rappelle qu'il faut respecter l'espace) ;
- « le feu est passé par ici » : informations sur les causes des départs de feu, les conséquences pour l'espace forestier, la reprise de la vie (l'animal totem informe qu'il est interdit de faire du feu en forêt tout au long de l'année) ;

- « venez manger chez moi » : sur les aires de repos l'animal totem rencontre des humains sur le panneau, on trouve des consignes de bons comportements de manière détournée avec un registre valorisant (rappeler ce qu'il faut faire et non pas ce qu'il ne faut pas faire) ;
- « une éclaircie pour protéger ma maison » : près d'une coupe DFCI explication de son intérêt (l'animal totem questionne les usagers : Vous aussi vous protégez vos maisons en débroussaillant ?).

Les panneaux une fois installés doivent être animés pour les « faire vivre » dans l'espace et inviter le public à le lire. Plusieurs modalités sont possibles :

Cette animation peut être assurée par les gardes nature présents sur la zone qui peuvent ainsi entrer en contact direct avec les usagers du massif, les interpeler ou répondre à leurs questions.

On pourra également valoriser le parcours en proposant des balades le long du sentier avec des professionnels du risque lié au feu de forêt.

On peut mettre en place une **chasse au trésor** sur l'ensemble du massif, voire de la région avec la création d'un parcours passant par les panneaux et les points d'intérêts et sites remarquables de la région<sup>13</sup> : grotte, végétation remarquable, éléments du patrimoine (charbonnière, four à chaux, bâti...), anciennes terrasses, arbres calcinés, sol particulier...

La chasse au trésor se matérialisera par une pochette comprenant une carte du massif, un album de photographies ou cartes postales représentant des paysages à retrouver, des énigmes à résoudre (qui peuvent aussi renvoyer au QR code des panneaux), ainsi que des prospectus des lieux culturels de la région. Cette pochette « chasse au trésor » sera disponible à l'achat (5€), pour assurer l'engagement des participants, à l'office de tourisme, dans les lieux de culture ou de rassemblement (boulangerie, commerce) de la région.

On peut imaginer qu'un prix soit remporté si le cahier est retourné renseigné. Ce retour peut aussi être l'occasion d'une enquête d'évaluation (sur la perception de la chasse au trésor et sur les enseignements retenus).

### **Registre de messages de la communication :**

Les messages des panneaux utiliseront un registre valorisant mais varieront en fonction du sujet traité, par exemple « réglementaire » pour informer sur la réglementation en vigueur en forêt tout en restant dans un registre valorisant, mais aussi « utilitariste » avec les panneaux sur la biodiversité.

### **Planning opérationnel / démarche :**

- recherche de partenariats pour une conception commune dans le cas d'un massif sur plusieurs départements ou communes ;
- déterminer les espaces à valoriser et à protéger dans le massif ;
- création des différents panneaux (texte, support, graphisme) ;

---

13 La chasse au trésor peut aussi fonctionner sans les panneaux.

- création en collaboration avec les différents acteurs du territoire d'un site internet avec les diverses thématiques liées à la forêt et au risque de feu de forêt. Les QR codes renverront à ce site qui pourra également proposer des jeux pédagogiques à faire en famille sur le risque lié aux feux de forêt ;
- réalisation des panneaux (devis et confection) ;
- mise en place des panneaux sur sites ;
- conception et réalisation de la « Chasse au trésor » ;
- inauguration du sentier avec une balade commentée par un animateur du territoire en présence des élus, des usagers et touristes.

### **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

La phase de communication se déroulera en amont de l'inauguration du sentier avec le grand public, pour cela mettre en place une communication sur différents canaux et supports pour atteindre le plus grand nombre.

Il faut donc faire une communication sur les réseaux sociaux, sur les réseaux de la commune et ou de la région, sur différentes pages d'associations sportives locales (escalade, randonnée, vététiste), sur les pages d'associations naturalistes.

Mais aussi mettre en place une communication sur support papier à destination des campings, commerces et lieux de loisir pour inviter les touristes à cet évènement d'échanges et de connaissances et une diffusion de l'affiche sur les supports de la commune tels que les panneaux d'affichages électroniques.

Enfin rédiger un communiqué de presse pour inviter les journalistes et pour une diffusion de l'information.

Les messages diffusés pour inviter la population seront engageants : mise en avant du parcours, de la démarche et de l'aspect culturel.

### **Indicateur d'évaluation :**

Afin d'évaluer l'impact des panneaux sur les visiteurs on peut mettre en place une enquête à la sortie du massif pour évaluer ce qui a été retenu.

### **Alternative :**

L'installation et la désinstallation peuvent être coûteuses en temps, dans ce cas, il est tout à fait possible de laisser les panneaux tout au long de l'année.

## PUBLIC CIBLE 4

### LES SERVICES INTERNES DES INSTITUTIONS



© Région Sud / Gardin Florent

#### I *Repérer au sein de l'institution les services concernés*

Les institutions, notamment de niveau supra communal (Région, Départements, Provinces, Intercommunalités...), comptent plusieurs services pouvant avoir un lien direct ou indirect avec les risques, que ce soit les risques liés aux feux de forêt ou plus largement l'ensemble des autres risques environnementaux : directions ou services forêt, risques, environnement, biodiversité, inondation, communication, ressources humaines, culture<sup>14</sup>...

Nota : La plupart des recommandations et actions présentées dans cette fiche peuvent être adaptées pour une communication entre services d'institutions différentes, dans le cadre d'échanges inter-institutionnels.

<sup>14</sup> Le service « culture » est cité car l'approche culturelle est un moyen de développer la culture du risque par ex. en organisant des événements culturels « grand public » (cf. État de l'art des pratiques de communication anti-incendies).

## **2 Porteur de projet et objectifs**

---

Pour plus de partages et de cohérence, les actions de communication internes entre services pourront porter sur l'ensemble des risques environnementaux et pas exclusivement sur celui lié aux feux de forêt. En effet, ces services peuvent plus facilement échanger et s'enrichir mutuellement sur leur façon d'appréhender la communication sur le risque.

Le porteur de projet de cette communication interne sera l'institution : la direction générale des services ou l'un des services concernés.

Cette communication interne permettra :

- de faire remonter des informations d'un service à l'autre et de favoriser le partage de compétences (comment chaque service perçoit le risque et communique auprès des différents publics cibles) ;
- de partager et véhiculer les valeurs de l'institution (sur sa façon de communiquer sur les risques) ;
- de fixer des règles communes, voire des objectifs à atteindre ;
- d'atteindre à une meilleure efficacité.

Elle se fera idéalement de manière « horizontale » entre les services et entre les agents eux-mêmes.

Elle permettra ainsi d'apporter une cohésion au sein des différents services en charge de communiquer sur les risques ; de développer une identité commune à l'institution et de sensibiliser l'ensemble des agents de l'institution, qu'ils soient dans les services concernés ou pas, sur les différents risques.

## **3 Quelques outils de communication interne qu'une institution peut adapter à la communication sur les risques**

---

**Les outils en ligne** : ils sont adaptés pour une communication à distance mais pas uniquement :

- le blog interne ou forum : intéressant s'il est participatif ;
- l'échange d'e-mails ou e-mailing : moyen de communication classique, mais un peu dévalorisé du fait du nombre d'e-mails à traiter au quotidien ;
- les outils de travail participatifs : logiciels, applications ou calendriers partagés ;
- les visio-conférences : idéal pour la communication entre sites distants.

**Les outils imprimés** : ce sont des outils institutionnels classiques :

- les notes d'information (communication descendante) ;
- le journal d'entreprise ou la newsletter interne : bon moyen de communication interne, mais chronophage, il peut également prendre la forme d'un message audio ou d'une petite vidéo ;
- le « livret de communication sur les risques » inspiré des livrets d'accueil pour les nouveaux agents ;
- l'affichage : moyen de communication facile à mettre en place ;
- le rapport annuel de la communication sur les risques des différents services (à prendre en charge par un service dédié ou faire tourner annuellement la rédaction dans chacun des services).

**Les autres outils de communication interne** : ce sont des outils souvent spontanés ou participatifs :

- la boîte à idées : moyen de communication aujourd'hui peu utilisé, qui peut être ravivé grâce aux nouveaux outils d'idéation ;
- les réunions et séminaires internes : intéressants s'ils sont organisés et pris en main par les agents eux-mêmes ;
- Les visites sur le terrain qui peuvent être agrémentées d'un côté convivial.

## **4 Définir ses objectifs de communication sur le risque**

---

Tous les aspects de la communication sur le risque pourront être abordés lors de cette communication interne.

Entrées par composante du risque (agir sur l'aléa, la vulnérabilité, les enjeux)

Entrées par phase (prévention, alerte, urgence, après-feu ou après-incident)

Entrées par caractéristiques de la culture du risque (mémoire, automatisme, éducation, confiance, solidarité).

## 5 Concevoir et exécuter les actions de communication

---

### ◆ *Faire des enquêtes préalables*

- Comment chaque agent perçoit-il les différents risques : celui dont il a la charge et également les autres domaines de risque ?
- Comment envisage-t-il la communication sur les risques dans son domaine ?
- Quels sont les publics cibles prioritaires dans son domaine ?
- Quelle est la tonalité et le registre des messages utilisés ?

### ◆ *Mixer actions de transmission d'information et actions d'acculturation mutuelle*

- Les actions de **transmission d'informations** se feront dans l'objectif de faire connaître et partager ce que chaque service a mis en œuvre en matière de communication sur les risques, en utilisant les outils classiques de communication interne décrits ci-dessus.
- On complétera cette transmission d'informations par des actions d'**acculturation mutuelle entre services** :
  - des visites de terrain et/ou des conférences organisées selon les compétences des différents services, suivie d'échanges et de débats ;
  - des exercices pratiques en situation de risque : en période de prévention, d'alerte, d'urgence et d'après-feu ou après-incident. Ces exercices permettront à chacun de mieux connaître ce que chaque service préconise dans son domaine du risque pour une meilleure prévention ;
  - des exercices ou simulation de planification ;
  - des formations communes « comment communiquer sur les risques ? » (voir fiche action ci-dessous).

Ces actions faciliteront les appropriations individuelles et collectives du risque.

## **6 Exemple détaillé d'actions de communication**

---

- ◆ **Révision du bulletin actuel de prévision sur les risques d'incendie à destination des acteurs opérant dans le secteur « incendie » et réalisation d'un bulletin expérimental à destination de la population**

### **Une initiative menée par la Région Ligurie**

**Bref descriptif :** révision du bulletin actuel d'information prévisionnelle sur les risques d'incendie destiné aux professionnels de la prévention et de la lutte<sup>15</sup> et création d'un nouveau bulletin expérimental de communication sur les risques destiné à la population.

**Porteur de l'action :** Région Ligurie.

**Publics cibles :** actuellement les pompiers, les volontaires de l'AIB et la protection civile ; prochainement les citoyens.

**Phase concernée :** alerte.

**Aire d'action :** dématérialisé.

**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des personnes par le développement d'une culture du risque des citoyens.

**Objectif opérationnel :** rendre accessible à la population un bulletin d'information sur le risque lié aux feux de forêt.

**Intervenants et partenaires de l'action :** CIMA fondation.

#### **Description détaillée de l'action :**

La forme et le contenu du bulletin de prévision des risques destiné aux professionnels ont été revus, de même que sa méthode de création, qui a été simplifiée. Le bulletin expérimental de prévision dédié à la population a été remanié à partir du bulletin destiné aux professionnels et sera disponible sur une page web dédiée. Il contiendra la carte des risques du jour pour toute la région de Ligurie, avec le détail des communes. Il indiquera également les activités humaines potentiellement risquées, autorisées ou non selon les différents niveaux de risque.

---

<sup>15</sup> En Italie, une partie de ces professionnels sont des agents des régions.

Il contribuera au développement d'une culture du risque de la population, **en habituant les citoyens à consulter les prévisions de risques d'incendie** comme on le fait déjà pour les prévisions météorologiques.

### Indicateur d'évaluation :

Le nombre d'accès au site pourrait être analysé afin d'évaluer le niveau d'intérêt des citoyens et éventuellement une enquête pourrait être publiée quelques mois après la première diffusion.


**TEST TEST TEST TEST - VERSIONE PROVA - TEST TEST TEST TEST**  
 Venerdì 07/10/2022

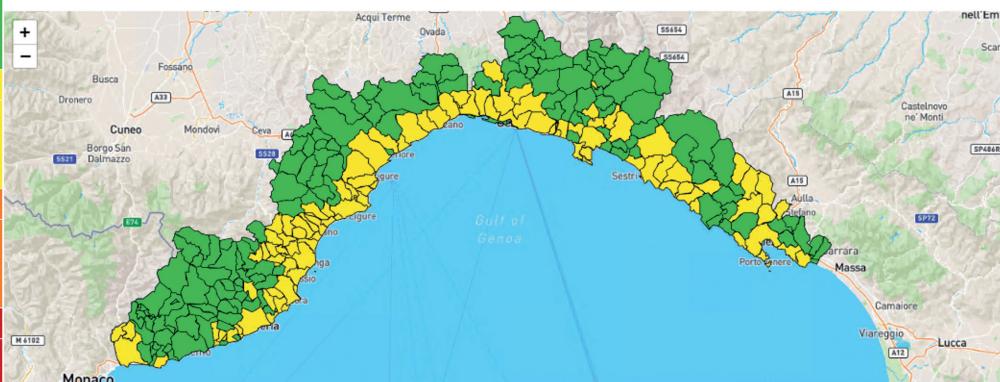
Livello di RISCHIO	Norme comportamentali																																			
L'adozione di comportamenti corretti e il buonsenso sono la prima azione per ridurre la probabilità di innesco e propagazione di un incendio. Ci sono attività specifiche che anche se compiute senza intento doloso possono provocare incendi:																																				
																																				
Abbruciamento di residui vegetali agricoli e forestali Strumenti da lavoro che producono scintille e fiamme Accensione di fuochi in aree attrezzate Accensione di fuochi fuori dalle aree attrezzate Parcheggiare l'auto sopra erba o foglie secche Fuochi pirotecnici e lanterne cinesi Gettare mozziconi di sigaretta o fiammiferi accesi																																				
Per questi motivi è importante essere informati sul livello di rischio quotidiano e sulla possibilità o meno di eseguire certe azioni, onde evitare di adottare comportamenti lesivi del patrimonio boschivo e dell'incolumità della vita umana.																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>LIVELLO DI RISCHIO</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BASSO</td> <td>⚠</td> <td>⚠</td> <td>⚠</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> </tr> <tr> <td>MEDIO</td> <td>⚠</td> <td>⚠</td> <td>⚠</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> </tr> <tr> <td>ALTO</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> </tr> <tr> <td>MOLTO-ALTO</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> <td>✗</td> </tr> </tbody> </table>		LIVELLO DI RISCHIO							BASSO	⚠	⚠	⚠	✗	✗	✗	MEDIO	⚠	⚠	⚠	✗	✗	✗	ALTO	✗	✗	✗	✗	✗	✗	MOLTO-ALTO	✗	✗	✗	✗	✗	✗
LIVELLO DI RISCHIO																																				
BASSO	⚠	⚠	⚠	✗	✗	✗																														
MEDIO	⚠	⚠	⚠	✗	✗	✗																														
ALTO	✗	✗	✗	✗	✗	✗																														
MOLTO-ALTO	✗	✗	✗	✗	✗	✗																														
 POSSIBILE SOLO NEI LIMITI DELLE PRESCRIZIONI REGIONALI E OSSERVANDO SEMPRE LA MASSIMA CAUTELA  ESTREMAMENTE RISCHIOSO																																				


**TEST TEST TEST TEST - VERSIONE PROVA - TEST TEST TEST TEST**  

  
 Venerdì 07/10/2022

Livello di RISCHIO	Norme comportamentali
<b>RISCHIO BASSO</b>	Le condizioni meteo-climatiche e l'umidità del combustibile vegetale sono tali da generare un incendio con intensità del fuoco molto bassa e propagazione molto lenta
<b>RISCHIO MEDIO</b>	Le condizioni meteo-climatiche e l'umidità del combustibile vegetale sono tali da generare un incendio con intensità del fuoco bassa e propagazione lenta
<b>RISCHIO ALTO</b>	Le condizioni meteo-climatiche e l'umidità del combustibile vegetale sono tali da generare un incendio con intensità del fuoco elevata e propagazione veloce
<b>RISCHIO MOLTO-ALTO</b>	Le condizioni meteo-climatiche e l'umidità del combustibile vegetale sono tali da generare un incendio con intensità del fuoco molto elevata e propagazione estremamente veloce

**LIVELLO DI RISCHIO**



Leaflet | Map data © OpenStreetMap contributors, Imagery © Mapbox

Comuni rischio molto alto: nessun comune  
Comuni rischio alto: nessun comune

◆ **Séance de photo-langage sur le risque lié au feu de forêt**

**Une proposition d'action favorisant le partage  
(pour passer de l'information sur le risque  
à l'acculturation au risque)**

**Porteur de l'action :** cette action sera portée par les institutions publiques possédant divers services et souhaitant favoriser l'innovation par l'échange et la confrontation des perceptions sur les risques au sein de ses différents services. L'action sera mise en place par la Direction générale ou Direction des ressources humaines.

**Descriptif :** cette action vise à créer un échange entre les services avant la mise en place des campagnes de communication sur les risques en phase de prévention.

**Public(s) cible(s) :**

Prioritaire : les différents services internes de l'institution : les services communication, forêt, biodiversité, environnement, culture, urbanisme, recherche, agriculture, aménagement du territoire...

Secondaire : les élus qui peuvent être associés à l'opération.

**Phase concernée :** phase de prévention.

**Aire d'action :** celle de l'institution.

**Aspect(s) de la culture du risque** (mémoire / confiance / l'acquisition d'automatismes / l'éducation) : éducation (sur les différentes perceptions du risque et aussi sur la forêt).

**Enjeu stratégique :** favoriser une communication transversale et une co-construction des actions de communication de prévention des risques pour une meilleure efficacité de celles-ci.

**Objectif opérationnel :** Comprendre les différentes représentations et perceptions du risque lié au feu de forêt en fonction des différents services.

**Enjeux connexes :** Améliorer la communication et la cohérence entre les différents services grâce au développement de valeurs communes au sein de l'institution.

**Intervenants et partenaires à mobiliser :** L'action sera animée par un médiateur formé aux séances de photo-langage.

## Description détaillée de l'action :

Le photo-langage est une méthode pour faciliter le travail en groupe grâce à des dossiers thématiques de photographies via une approche interactive et socioculturelle. Cette action permet de travailler sur les représentations et d'organiser un espace de parole et d'écoute à partir de l'expérience de chacun des participants, grâce aux photographies qui deviennent des intermédiaires facilitant l'expression et les échanges.

L'action se fait avec un groupe restreint de 10 à 20 personnes pour une séance de 1 à 2 heures.

Les participants sont informés du dispositif dès le début de l'animation, et doivent donner leur accord pour y participer. L'animation va se dérouler en quatre temps :

Le premier temps avec la présentation de l'action :

- le thème : le risque lié au feu de forêt ;
- l'objectif : comprendre les différentes représentations et perceptions du risque lié au feu de forêt ;
- la modalité de fonctionnement : l'animateur met en place le cadre, les photographies, la thématique et les conditions d'écoute (ouverture d'esprit, liberté d'expression et bienveillance) ;
- un tour de table où chacun se présente.

Le deuxième temps sera consacré au choix des photographies. Pour cela, l'animateur posera deux questions aux participants : choisissez une photographie qui, pour vous, représente le risque lié au feu de forêt. Quelle image représente vos actions par rapport au risque lié au feu de forêt ? Les photographies seront disposées sur des tables, chaque membre du groupe se déplacera pour choisir par le regard et dans un temps limité une photographie. L'animateur choisira également une photographie ; cela permet de montrer que chacun recherche une représentation personnelle, tout le monde entre dans la démarche il n'y a pas de bonne réponse et cela favorise l'ouverture d'esprit.

Le troisième temps sera celui de l'échange en groupe, avec un rappel des modalités de fonctionnement par l'animateur pour que chacun puisse présenter sa ou ses photographies en expliquant en quoi la ou les photographie(s) lui permette(nt) de répondre aux questions. Puis les autres participants pourront réagir, toujours avec bienveillance.

Le dernier temps sera un travail d'analyse et de réflexion pouvant permettre un début d'appropriation et d'approfondissement du travail : quel type de coopération mettre en place ? Quelle communication, action, programme ou manifestation créer en commun avec les perceptions et les attentes de chacun ? Comment cette séance va-t-elle influencer leur prochaine action ? Enfin, un retour sur la séance avec l'animateur qui demande aux participants comment ils ont vécu ce travail, qu'est-ce que cela a évoqué pour eux et comment cela s'est passé pour eux ?

### **Registre de messages de la communication :**

Cette animation utilisera un registre culturel par la mobilisation de l'imaginaire et des représentations.

### **Planning opérationnel / démarche :**

- préparation d'une quarantaine de photographies sur la forêt et le risque de feu de forêt, les photographies sont choisies pour leur capacité à faire voir et à faire penser : leur capacité à évoquer les différentes composantes de la thématique du dossier pour leur puissance suggestive, leur qualité esthétique et leur valeur symbolique (photos de diverses situations de risque lié au feu de forêt : tempête, forêt incendiée, éruption volcanique, éclair sur une forêt, image de barbecue, image d'une maison entourée de végétation... et photos de différents types de : forêt impénétrable, forêt épars, garrigue...);

Nota : les photographies pourront faire l'objet d'un pré-test avant la mise en place de l'action (cf. annexe sur les pré-tests)

- invitation par mail des différents participants ;

- recherche d'un animateur (par ex. dans une agence spécialisée en médiation de l'environnement) pour mener la rencontre et concevoir les objectifs et les différents temps de l'animation.

### **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

L'animation sera proposée par le responsable des ressources humaines, par un envoi de mail à l'ensemble des services concernés, le mail annoncera le programme de l'animation qui se déroulera sur les temps de travail. La communication doit être attractive et inviter les participants à venir rencontrer et travailler avec leurs collègues.

### **Indicateur d'évaluation :**

Pour évaluer l'action, on pourra analyser les différentes actions de communication sur les risques mises en place à la suite de l'animation de photo-langage comparativement aux précédentes actions.

### **Alternative :**

Une action alternative pourrait porter sur l'ensemble des risques pour échanger sur les manières d'agir selon le type de risque.

## ◆ **Formation sur la communication en général et sur la communication relative au risque**

**Descriptif :** proposer un programme de formation « comment communiquer sur les risques » aux agents des services des institutions en charge de la prévention des risques naturels.

**Porteur de l'action :** institution publique et plus particulièrement le service des ressources humaines.

**Publics cibles :** tous les agents des services en charge, directement ou indirectement, de la prévention des risques naturels.

**Phase concernée :** la formation aura lieu en phase de prévention mais portera toutes les phases de gestion du risque.

**Niveau territorial :** celui de l'institution.

**Enjeu stratégique :** réduire l'aléa et la vulnérabilité des biens et des personnes grâce à des communications de prévention percutantes et adaptées.

**Objectif opérationnel :** connaître les bonnes pratiques de communication pour mettre en place des actions efficaces de communications de prévention contre le risque.

**Enjeux connexes :** développer les échanges intra-institution et la cohérence entre les services.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

- un média-planneur (chef d'orchestre dans une campagne de communication) ;
- un attaché de presse ;
- un directeur artistique ;
- un concepteur rédacteur ;
- un spécialiste de la communication en temps de crise.

**Description détaillée de l'action :**

La prévention contre les risques repose sur l'action et l'information, il est donc primordial pour transmettre l'information de mettre en place des communications efficaces. Cependant, les acteurs de la prévention ne sont pas toujours formés aux bonnes pratiques de communication. Cette formation devra répondre aux besoins en matière de communication des agents de l'institution.

Pour mettre en place cette formation il faudra au préalable cerner leurs besoins en communication afin de définir les objectifs de la formation et leur proposer une solution adaptée à leurs besoins.

On pourra distinguer **trois axes** à travailler qui seront développés par les intervenants dans le cadre du risque en général (risque d'incendie, risque d'inondation, risque sanitaire...).

1 – Pour pallier aux besoins en matière de communication des agents, on pourra proposer un premier axe de formation centré sur la communication en général pour apporter des connaissances génériques, divisé en plusieurs modules :

- comprendre le comportement des différents publics (ressorts d'influence, registres à employer, écoute attentive, communication non violente...);
- les différents types de communication (de masse, de groupe, interpersonnelle, descendante, globale, ciblée...);
- le design et graphisme (identité visuelle, couleurs, mise en page...);
- les nouveaux outils de communication (les réseaux sociaux, les campagnes de communication participatives, les autres supports...).

2 – Un autre axe de formation sera dédié à une meilleure maîtrise des sujets relatifs aux risques en proposant des modules d'informations complémentaires en fonction des besoins. Par ex. dans le domaine des risques liés aux feux de forêt, on peut imaginer des modules sur :

- les feux de forêt en région méditerranéenne (les statistiques régionales, les éclosions et ses mécanismes, les effets des feux, les enjeux du territoire...);
- l'organisation des services de protection et de prévention contre les risques (connaître les différents acteurs et compétences de chacun, la législation...).

3 – Enfin, un axe sera spécifiquement dédié aux façons de développer la culture du risque, cet axe de formation sera conçu en s'appuyant sur les résultats de l'état de l'art :

- connaître les différents facteurs de risque sur lesquels agir (les composantes du risque : agir sur l'aléa, réduire la vulnérabilité des biens et des personnes et limiter le nombre et réduire la valeur des enjeux exposés au risque ; agir par phases de gestion du risque : prévention, alerte, urgence et reconstruction ; agir par composante de la culture du risque avec l'éducation, la mémoire, la confiance et l'acquisition d'automatismes...);
- comprendre les différentes représentations des publics cibles (comprendre les représentations du public sur la forêt méditerranéenne et sur le risque lié au feu de forêt, comprendre la perception et les croyances du public par rapport au risque, comment mettre en place des pré-tests et des enquêtes);
- s'appuyer sur les aspects de la culture du risque : les leviers pour une appropriation individuelle et collective du risque (définir l'approche de communication à mettre en place : pragmatique, culturelle, environnementale..., le choix des valeurs à véhiculer) ;

- harmoniser les campagnes de communication sur les risques grâce à un travail collaboratif : connaître les acteurs du territoire et les actions menées, harmonisation sur le territoire des différentes communication (codes couleurs, support, registre...), mise en place de projet en collaboration (s'entendre sur les valeurs, la tonalité des messages, les supports, la charte graphique...) ;
- concevoir des stratégies de communication comprenant actions de transmission d'informations et actions d'acculturation (action de proximité, action d'éducation, mise en situation pratique, communication sur le risque avec une pluralité d'acteurs, rencontre et dialogue avec les acteurs de la lutte et le public, article de fond pour la presse locale et régionale...).

À la suite de cette formation les participants seront capables de concevoir les esquisses d'une communication sur le risque en cohérence avec la communication de prévention sur le risque.

**Lieux :** centres de formation, lieux de séminaire... On privilégiera un autre cadre que le lieu professionnel habituel pour permettre aux participants de s'extraire de leurs contraintes quotidiennes.

#### **Planning opérationnel / démarche :**

- création d'un questionnaire pour connaître les besoins des agents en matière de communication, proposer de faire la formation à la fin du questionnaire permet de recenser les personnes intéressées ;
- diffusion du questionnaire et démarche de communication vers les différents agents des services ;
- recherche d'un partenaire pour mettre en place un référentiel de formation de communication de prévention en matière de risque correspondant aux besoins et démarcher les différents intervenants ;
- préparation de la formation avec les différents intervenants ;
- recherche d'un lieu accueillant pour la formation.

#### **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

Cette action est à destination des agents des institutions travaillant sur le risque et se déroulera au sein d'une institution publique. La communication se fera donc sur les réseaux internes de l'entité. Cependant, dans un esprit de construction territoriale, il serait intéressant d'inviter d'autre acteurs locaux travaillant sur les mêmes thématiques pour réfléchir ensemble à un axe de communication.

### **Indicateurs d'évaluation :**

On pourra évaluer l'impact de la formation à travers les nouveaux supports et messages de communication créés. Pour cela on reprendra les objectifs et les besoins résultant de la première rencontre afin de voir si ces objectifs ont été atteints.

### **Alternatives :**

On pourra proposer deux modèles de formation : une formation sur deux jours, avec différents professionnels intervenants, qui aura pour objectif de traiter les grands axes pour une bonne communication, allant de la compréhension des différents publics cibles à l'élaboration de supports de communication adaptés aux publics et conduisant à l'acculturation. Le tout en favorisant les échanges entre les différents services de l'institution.

La deuxième formation sera un choix à la carte en fonction des besoins spécifiques des agents. Pour celle-ci on pourra extraire certains modules de la formation de deux jours, axés sur la thématique répondant aux besoins des acteurs.

## PUBLIC CIBLE 5 LA PRESSE



© Région Sud / Garufi Jean-Pierre

La presse est un média permettant de diffuser des informations vers un grand nombre de personnes. Elle peut jouer un rôle crucial dans la construction de l'opinion publique. Les différents médias permettent, entre autres, de sensibiliser l'opinion publique sur des questions de prévention. Leur influence sur la population peut être parfois positive, parfois négative, notamment vis-à-vis du développement de la culture du risque<sup>16</sup>.

Dans « l'état de l'art des pratiques de communication anti-incendies », la presse est considérée comme un **public cible stratégique**, car elle constitue un **relais** auprès d'autres publics cibles.

Dans les recommandations de l'état de l'art, il est préconisé de développer les actions de communication vers la presse. C'est une partie prenante essentielle pour la communication publique des institutions.

<sup>16</sup> Ces traitements « contreproductifs » sont décrits dans les « Lignes directrices pour la diffusion de communiqués de presse et pour la gestion des réseaux sociaux en matière d'incendies de forêt » (projet MED STAR) : sensationnalisme, raccourcis, recherche du bouc émissaire, images négatives : victimes et forêt méditerranéenne fragile...

## ***1 Rassembler les parties prenantes pour concevoir les actions de communication en partenariat et choisir le(s) porteur(s) de projet***

---

Un plan de communication vers la presse sera d'autant plus efficace qu'il sera conçu de manière partenariale avec l'ensemble des acteurs impliqués par la prévention et la lutte contre les incendies de forêt. En effet « *La multiplicité des structures intervenant dans la gestion de l'incendie a pour résultat une information fragmentée* » (Arnould & Calugaru, 2008). En mobilisant l'ensemble des partenaires concernés, on montrera la solidarité des institutions et des personnes face à la gestion du risque.

L'élaboration de ce plan pourrait être porté par la structure ou service dédié(e) évoqué(e) dans le chapitre 1 de ce guide.

## ***2 Définir ses objectifs de communication sur le risque lié aux feux de forêt***

---

En tant que **relais**, la presse va permettre de transmettre des informations :

- sur toutes les composantes du risque (l'aléa, la vulnérabilité, les enjeux) ;
- pour toutes les phases de gestion du risque (prévention, alerte, urgence, après-feu) ;
- sur toutes les caractéristiques de la culture du risque (mémoire, automatisme, éducation, confiance, solidarité).

Si l'on considère la presse comme un **public cible stratégique**, c'est sur les caractéristiques de la culture du risque qu'il faut mettre l'accent pour définir les actions de communication. On favorisera un discours de fond montrant la complexité de la situation relative aux feux de forêt et des réponses à apporter. Discours qui participera plus efficacement à développer une culture du risque, aussi bien auprès des journalistes que des publics auxquels ils s'adressent.

## ***3 Créer et fidéliser un réseau de correspondants de presse***

---

Une première étape consistera à identifier les bons interlocuteurs au sein des différentes rédactions puis créer une relation de confiance. Pour cela on prévoira des relations régulières avec les journalistes et les rédactions tout au long de l'année et des différentes phases de gestion du risque.

Le réseau sera constitué en tenant compte, entre autres, des facteurs suivants :

- l'intérêt personnel du journaliste (ou de la rédaction) et ses connaissances préalables en matière de feux de forêt ;
- les enjeux locaux (spatiaux, écologiques, économiques, culturels...).

Si l'on s'appuie sur la structure ou service dédié(e) évoqué(e) plus haut, celle(celui)-ci pourra jouer son rôle :

- en puisant dans son catalogue d'actions multi-partenariales pour proposer des sujets aux journalistes (exemples d'actions, témoignages...) ;
- en permettant à chaque action de trouver le bon relais dans son réseau de journalistes et ainsi participer à sa promotion et ce, quel que soit le type d'actions : informatives, techniques, culturelles, participatives, suivant sa localisation géographique, son échelle territoriale... ;
- inversement, en répondant efficacement aux demandes des journalistes grâce à son propre réseau et à sa connaissance des acteurs de la prévention.

Cette méthode permettra de délivrer des messages circonstanciés en période d'alerte et d'urgence (cf. Lignes directrices pour communiquer avec la presse) et un message de fond tout au long de l'année.

## ***4 Les vecteurs, supports et messages pour communiquer avec la presse***

---

Si les sujets plus globaux concernant la forêt en général pour montrer, entre autres, la valeur des espaces forestiers méditerranéens, sont plutôt adaptés à la phase de prévention, la phase de crise peut aussi être l'occasion de faire passer certains de ces messages en profitant de l'intérêt porté à la forêt à ce moment-là et de la forte couverture médiatique.

### **◆ *La presse en tant que relais***

Les vecteurs « classique » de communication vers la presse sont :

- les points presse multi-partenariaux (par ex. en amont de la période à risque présentation à la fois des dispositifs de lutte et de prévention, des causes d'incendies, de l'importance des enjeux socio-économiques et des richesses de la forêt méditerranéenne) ;
- les communiqués de presse (CP) et dossiers de presse (DP) rédigés de manière collaborative dans le même esprit pluri-partenarial, c'est-à-dire à plusieurs voix ; les CP et DP seront d'autant plus efficaces qu'ils entreront dans une stratégie globale et partagée et qu'ils seront adaptés aux différentes phases du cycle de gestion du risque ;
- les messageries telles que WhatsApp : elles sont de plus en plus utilisées pour recueillir des informations, notamment sur l'évolution d'une situation de crise.

La communication sera adaptée aux différentes phases.

**En phase d'alerte**, on communiquera sur :

- sur les conditions météorologiques (bulletin météo via site web, médias/presse, réseaux sociaux, panneaux autoroutiers) ;
- sur la carte des risques ;
- sur les conditions d'accès aux massifs en France et sur les interdictions de brûlages (informations via site web, médias/presse, réseaux sociaux, panneaux) ;
- sur les causes des incendies.

**En phase de crise (urgence)**, on communiquera sur :

- sur les bons comportements en période d'urgence (via site web, media) ;
- sur l'évolution du feu.

Attention la communication lors de cette phase et sur ces points doit être portée par les institutions compétentes et contrôlée pour éviter la désinformation (cf. « Lignes directrices pour la diffusion de communiqués de presse et pour la gestion des réseaux sociaux en matière d'incendies de forêt »).

Profitant de la couverture médiatique, on complétera ces informations d'ordre descriptif (récit du feu), technique (moyens de lutte...) ou réglementaire par des éléments participant à l'émergence d'une culture du risque, comme par exemple :

- mieux communiquer sur les causes des départs de feu ;
- montrer que malgré les progrès de la prévention et de la lutte, les conditions actuelles font que parfois les moyens déployés ne suffisent plus à assurer une protection infaillible ;
- donner des éléments sur les dommages écologiques en cours, comme par ex. « La zone concernée est constituée de tel type de forêt, qui accueille tel type de faune ». On décrira les dommages vraisemblables, la mortalité probable, mais aussi les perspectives et les délais de reconstitution ;
- rendre visibles les autres fonctions de la forêt et les bénéfices pour la société (en donnant une image positive et non misérabiliste de la forêt), on pourra aborder ce point en mettant par ex. l'accent sur les services rendus par la forêt qui seront localement impactés par l'incendie en cours ;
- parler des répercussions économiques, montrer que la forêt n'est pas seulement un « décor » et qu'elle fait vivre des gens ;
- en s'appuyant sur les informations en temps réel concernant la propagation de l'incendie on donnera des éléments sur les modalités de propagation du feu : feux de surface, feux de cime localisé ou de cime généralisé, sautes de feu, vitesse de propagation (vent, pente), variation de puissance (types et quantité de combustible). La connaissance de ces modalités permettra d'introduire l'importance de la prévention, comme par ex. « les feux sur les zones débroussaillées sont des feux de surface et de moindre puissance, cela facilite la lutte... » ;

- faire comprendre la possibilité de diminuer la vulnérabilité par des actions individuelles (faire du citoyen un acteur de la prévention) et collectives (aménagement du territoire). Par exemple en montrant qu'au cours du feu les maisons sur terrain débroussaillé (OLD) ou construites selon des normes précises anti-incendie sont mieux protégées et devraient ne pas être endommagées ;
- montrer que le développement rural participe à la prévention des feux de forêt, même si les actions de prévention « *rivalisent mal – en termes de communication – avec le caractère spectaculaire des moyens d'extinction [...], il existe toutefois une grande diversité d'options pour rendre visibles et attractifs les avantages sociétaux et environnementaux du développement rural en tant qu'outil de prévention des incendies, comme par ex. la consommation de produits de proximité, qualité du paysage, conservation des zones protégées, etc.* » (Eficom 2016) ;
- communiquer sur le fait que le feu est une réalité ancienne en Méditerranée, mais que cela ne signifie pas « qu'il ne faut rien faire », on pourra s'appuyer sur l'historique des feux sur le territoire concerné, leur fréquence...

**En phase de prévention**, on communiquera sur :

- les facteurs aggravants du risque : le dérèglement climatique, l'étalement urbain, l'augmentation et l'extension de la biomasse ;
- les évolutions constatées en France, en Italie, voire en Europe et ailleurs dans le monde ;
- les évolutions attendues en France, en Italie, voire en Europe : cela permettra de lancer l'alerte, de mobiliser avant la catastrophe ;
- la nécessité de ne pas baisser la garde sur les fondamentaux du contrôle du combustible pour maintenir les acquis en période de risque non exceptionnel ;
- l'importance de renforcer la protection des enjeux pour les périodes de risque exceptionnel ;
- les moyens d'aller vers des territoires plus résilients ;
- montrer comment les installations à l'interface habitat-forêt mobilisent des moyens de lutte parfois au-delà de leurs capacités, les détournent de la protection de la forêt et de manière générale, déstabilisent le dispositif de lutte ;
- au début de la saison « feu » on présentera les forces engagées aussi bien en prévention qu'en lutte, on rappellera à cette occasion les comportements à adopter pendant la période à risque à venir. Cela peut être à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture de la saison.

**En phase d'après-feu**, on communiquera sur :

- dès après le feu, on donnera des éléments sur les travaux d'urgence : la sécurisation des voies de circulation, le traitement des pentes (installation de fascines...) en expliquant les enjeux à l'aval... ;
- on donnera des informations sur l'adaptation de la végétation méditerranéenne au feu, les différentes stratégies (résister, mourir au feu pour mieux se régénérer...), la dynamique de reconstitution (successions végétales, délais...) : « restaurer mais en respectant le rythme de la nature » ;
- à l'automne, à l'occasion de la sortie des bois brûlés par ex. on parlera de gestion DFCI, de gestion forestière, et aussi de sylviculture : pourquoi, comment... ;
- on donnera des éléments sur les enjeux économiques : dont la capacité de mobilisation des bois brûlés ;
- l'hiver, si des plantations sont envisagées, on expliquera quelles essences, pourquoi, comment... on pourra évoquer tout ce qu'apporte la forêt ;
- si des expériences existent, on décrira des exemples de mobilisation des populations et des acteurs économiques pour la reconstruction, des actions citoyennes et participatives ;
- on montrera l'intérêt des politiques transversales territoriales en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, notamment le rôle de la gestion agro-sylvo-pastorale dans la prévention des incendies.

#### ◆ *La presse en tant que public cible stratégique*

- Proposer des visites accompagnées pour la prise d'image : montrer des actions de particuliers qui participent à la culture du risque (baisse de la vulnérabilité des bâtiments grâce à l'auto-protection, à l'application des OLD, création de collectifs avant ou après feu, actions solidaires de débroussaillement, entretiens de jardins, etc.) ; des propriétaires forestiers investis dans la gestion de leur forêt ; des élus qui organisent des exercices pratiques dans leur commune...; montrer des actions exemplaires financées par les institutions et présentées par le maître d'ouvrage (aménagements DFCI, Plans intercommunaux de débroussaillement et d'aménagement forestier [PIDAF]...) ;
- organiser un voyage de presse (cf. fiche action ci-dessous).

## **5 Exemple détaillé d'actions de communication**

---

### **◆ La tournée des journalistes**

***Une proposition d'action favorisant la mise en situation pratique (pour passer de l'information sur le risque à l'acculturation au risque)***

**Descriptif :** une journée sur le terrain, organisée avec les services de prévention et de lutte contre les feux de forêt à l'attention des journalistes.

**Porteur de l'action :** institution publique en charge de prévention ou de la lutte.

**Public(s) cible(s) :**

Prioritaire : les journalistes.

Secondaire : les élus invités, les services communication des institutions.

**Phase concernée :** la journée sera organisée en phase de prévention.

**Aire d'action :** régionale.

**Aspect(s) de la culture du risque** (mémoire / confiance / l'acquisition d'automatismes / l'éducation) : éducation et confiance.

**Enjeu stratégique :**

- réduire la vulnérabilité des espaces forestiers grâce au relais que constitue la presse vers les autres publics ;
- développer la culture du risque lié au feu de forêt et plus globalement sur la forêt en général.

**Objectif opérationnel :** montrer lors d'une journée d'information et de sensibilisation sur le terrain l'ensemble des enjeux liés au risque feu de forêt.

**Enjeux connexes :** améliorer la communication sur le risque lié au feu de forêt entre les différents services, et légitimer l'institution.

### **Intervenants et partenaires à mobiliser :**

- un pompier ;
- un spécialiste du risque ;
- un forestier ;
- un service de l'État (DDTM ou service de la protection civile en Italie) ;
- un spécialiste de l'écologie ;
- un ou des animateurs / médiateurs pour animer l'événement.

### **Description détaillée de l'action :**

Les journalistes sont des relais primordiaux lors de la phase d'urgence, il est donc important qu'ils soient formés aux questions relatives au risque de feu de forêt. Pour cela il faut créer une relation avec la presse en général mais aussi avec la presse locale. Cette relation permettra d'avoir un interlocuteur dans les services de presse lors de la gestion de crise afin de faire passer un message construit et utile pour les deux partis. Mais il est également important d'informer les journalistes sur la forêt, sa reconstruction et tout autre information permettant d'avoir un discours moins sensationnaliste et plus valorisant et éducatif. Cette journée aura donc aussi comme objectif de pousser les journalistes à réaliser, tout au long de l'année, des articles plus variés sur le feu et la forêt.

### **Au programme de la journée :**

- rencontre avec les élus du territoire ;
- rencontre avec les pompiers ;
- rencontre avec des propriétaires forestiers ;
- visite d'une piste DFCI ;
- visite d'une zone d'interface ;
- visite d'une parcelle en cours de végétalisation à la suite d'un feu de forêt ;
- visite d'une parcelle forestière en gestion durable ;
- rencontre avec des associations bénévoles et autre acteur de sensibilisation du public (GRF) ;
- rencontre avec des sinistrés.

Les thèmes abordés seront choisis dans la liste proposée ci-dessus §4 – Phases de prévention et d'après feu.

## **Registre de messages de la communication : valorisant, réglementaire.**

### **Planning opérationnel / démarche :**

Pour mettre en place cette action il faudra :

Rédiger un projet d'information et de sensibilisation en co-construction avec les acteurs de la prévention et de la lutte du territoire et le service communication de l'institution :

- définir les enjeux de la journée ;
- recherche d'acteurs pouvant apporter une plus-value au projet (privilégier les témoignages de techniciens, propriétaires, élus...) ;
- rédaction du programme de la journée ;
- mettre en place avec le service communication de l'institution une note de presse invitant les journalistes ;
- démarcher les services de presse pour connaître les personnes référentes.

Organisation de la journée avec la recherche des intervenants, lieux à visiter, associations à démarcher :

- démarcher les associations bénévoles de la lutte contre les feux de forêt ;
- rencontrer les acteurs de la lutte pour prévoir leurs interventions, sites à visiter, discours diffusés.

Les sites doivent pouvoir donner lieu à des prises d'images utiles pour les journalistes.

### **Organisation logistique :**

On organisera le transport et les déjeuners, les participants seront invités, cependant certains journalistes pour des raisons déontologiques refusent d'être pris en charge.

Cette journée sera reconduite régulièrement de manière à pouvoir toucher plusieurs journalistes et rédactions, tout en fidélisant ceux qui y ont déjà participé.

### **Documents à distribuer :**

Distribution de dossiers de presse et de documents faisant la promotion des autres actions de communication sur le sujet réalisées par les différentes institutions partenaires.

## LES AUTRES INITIATIVES DES PARTENAIRES

### ◆ *Exposition itinérante « Regards sur l'incendie »*

#### ***Une initiative menée par l'Entente Valabre***

**Bref descriptif :** réalisation, conception et ingénierie d'une exposition itinérante sur l'incendie comprenant sept modules.

**Porteur de l'action :** Entente Valabre.

**Publics cibles :** acteurs de la filière feu de forêt, familles et scolaires.

**Phase concernée :** prévention.

**Aire d'action :** régionale.

**Enjeu stratégique :**

- développer et promouvoir la culture du risque à travers la protection et la valorisation des ressources naturelles et la gestion des risques ;
- réduire la vulnérabilité aux enjeux exposés.

**Objectif opérationnel :** transmettre des connaissances générales sur la forêt, les feux de forêts et l'organisation des acteurs de la prévention et de la lutte.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Institut pour la forêt

Centre euro-méditerranéen de simulation des risques (CESIR)

Office National des Forêts (ONF)

Simulateur d'Entraînement à la Coordination des Opérations Aériennes de Secours (SECOAS).

## Description détaillée de l'action :

L'exposition est conçue spécialement pour démontrer la diversité des actions à entreprendre pour vivre et partager une véritable culture du risque. Ainsi, le visiteur devra avoir compris lors de la visite le ou les rôles qu'il peut jouer en qualité de citoyen, en qualité d'acteur de sa propre sécurité pour chercher, comprendre et mettre en œuvre des pratiques susceptibles de lui apprendre à vivre avec le feu.

Pour cela 7 modules ont été élaborés :

M1. La forêt face à l'incendie

M2. Les causes d'incendie

M3. La lutte contre les incendies

M4. Les avions bombardiers d'eau

M5. La défense des forêts contre l'incendie

M6. Les acteurs mobilisés

M7. Le changement climatique et ses impacts

La médiation proposée, outre la création d'une scénographie originale, sera de rassembler lors des présentations de l'exposition les acteurs mobilisés sur la prévention et la lutte contre les feux de forêt.

Des séances de rencontre avec les acteurs de la lutte seront ainsi proposées au public pour une expérience nouvelle sur la thématique.

La grande diversité des outils numériques proposés, (table tactile, vidéo projection...) dans le parcours permettra une interaction originale et une interactivité recherchée.

Traiter la thématique du feu de forêt sous les angles de la prévention, prévision et lutte apportera un regard neuf sur les enjeux des territoires.

L'exposition nécessite une surface de 150 m<sup>2</sup> pour l'implantation de la totalité des éléments de la scénographie, avec une hauteur sous plafond de 2,60 m minimum. Les éléments de l'exposition sont autoportants et ne nécessitent donc pas de grilles d'exposition ou de cimaises.

On pourra trouver des messages de type :

« Ne jouez pas avec le feu » / « Des pompiers pas toujours là ! »

## Indicateur d'évaluation :

L'exposition fera l'objet d'un questionnaire proposé aux visiteurs en face à face pour recueillir leurs impressions, leur état de compréhension du sujet et leur intérêt sur les sujets proposés.

## **Registre des messages de la communication :**

Les textes de l'exposition et la documentation alternent les contenus réglementaires (pour les causes par exemple) et, en fonction des thématiques, une approche informative et d'interpellation est utilisée. Le plus souvent, les textes génériques des panneaux rappellent les idées clés avec ce qu'il faut retenir.

## **Promotion de l'action (canaux et supports) :**

Une communication sur les réseaux sociaux et via des flyers a été réalisée durant la saison estivale 2022. L'itinérance de l'exposition est prévue pour le 9 juin à Nice et à l'Écomusée de la forêt à Valabre.

## **Site internet et/ou outil de communication :**

<https://www.prevention-incendie-foret.com/>



◆ **Service de messagerie *TELEGRAM* pour smartphone  
afin de communiquer sur le risque incendie en temps réel**  
***Une initiative menée par la Région Ligurie***

**Descriptif :** création d'une application sur smartphone (Telegram bot) pour diffuser des informations sur le risque d'incendie et sensibiliser la population.

**Porteur de l'action :** Région Ligurie.

**Publics cibles :** citoyens, agriculteurs, usagers des massifs.

**Phase concernée :** prévention et alerte.

**Aire d'action :** dématérialisée régionale.

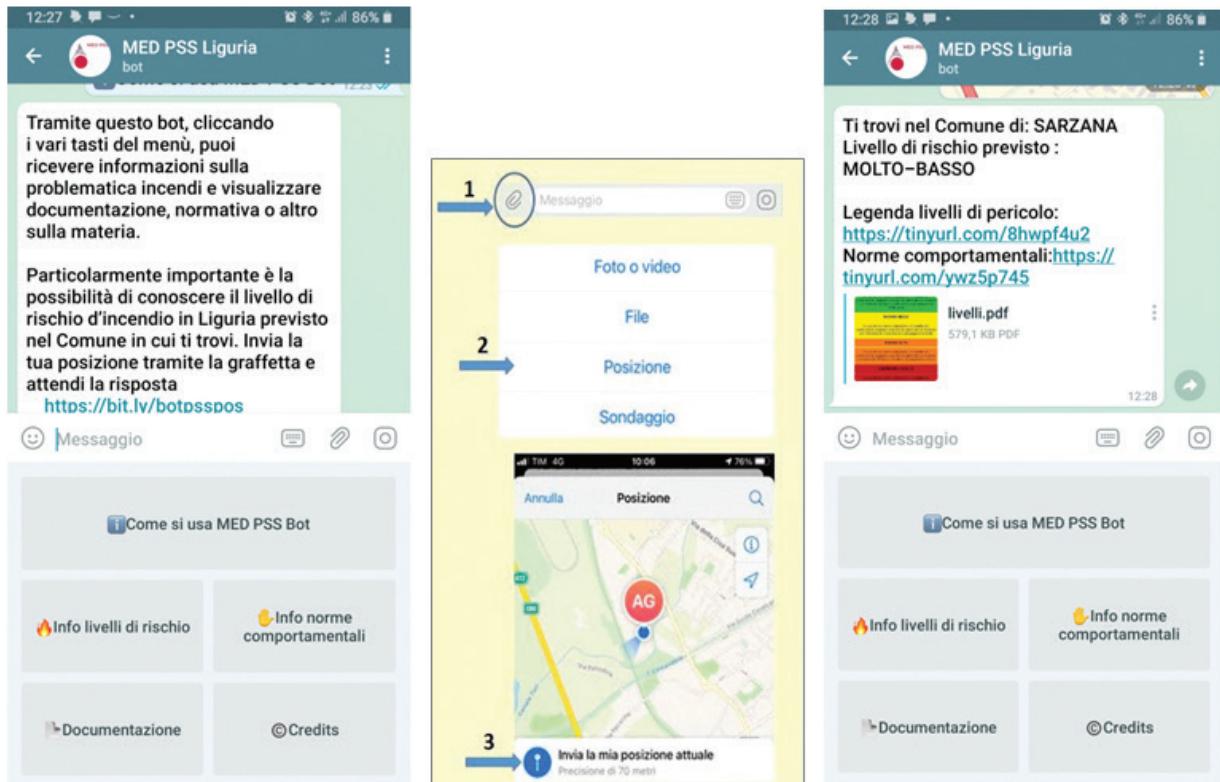
**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

**Objectif opérationnel :** développer la culture du risque au sein de la population, en donnant un accès facile à l'information relative au risque de feux de forêt.

**Intervenants et partenaires de l'action :** Fondation CIMA.

**Description détaillée de l'action :**

Une application spéciale a été créée avec un menu de navigation contenant une série d'informations sur le risque d'incendie. L'utilisateur renseigne sa position actuelle ou partage une position géographique, le système détermine dans quelle commune de Ligurie il se trouve et renvoie le niveau de danger associé à celle-ci. En plus du niveau de danger, les activités autorisées et non autorisées sont également communiquées. D'autres informations ou documents relatifs aux incendies peuvent également être mis à disposition, le tout en temps réel.



◆ ***Évolution de l'APP « Cittadino informato/Citoyen informé » grâce à l'intégration de messages d'alerte et d'informations liées au risque de feux de forêt***

***Une initiative menée par l'Association Nationale des Communes Italiennes Toscanes (ANCI Toscana)***

**Porteur de l'action :** ANCI Toscane.

**Publics cibles :**

Prioritaire : touristes et citoyens.

Public secondaire : maires et responsables locaux de la prévention et gestion incendie (organismes publics ou collectivités territoriales, établissements publics et parcs naturels nationaux et régionaux).

**Phases concernées :** prévention et alerte.

**Aire d'action :** niveau régional, dématérialisée. L'application est conçue pour contenir des informations provenant d'autres régions qui souhaitent informer les citoyens via cette application. L'application est disponible en français et en italien.

**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des biens et des personnes, contribuer à la protection du patrimoine forestier toscan.

**Objectif opérationnel :** fournir aux citoyens et aux touristes des informations en temps réel sur leur territoire en matière de risque de feu de forêt.

**Intervenant(s) / partenaire(s) envisageable(s) :**

GEO APP srl

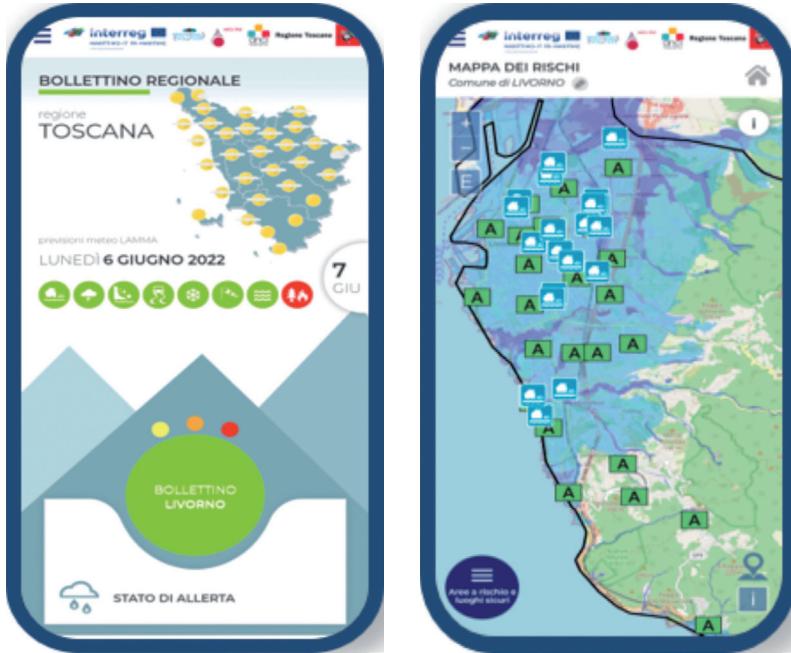
Service anti-incendie de forêt de la région Toscane (Dipartimento AIB Regione Toscana).

**Description détaillée de l'action :**

L'application « Cittadino Informato » est la seule application en Toscane informant sur le risque lié au feu de forêt. Elle transmet le niveau de risque grâce à un code couleur et informe sur les bonnes pratiques afin d'éviter les départs de feu. Outre les alertes, elle informe sur les zones de sécurité à rejoindre en cas de catastrophe naturelle et les comportements à adopter face à chaque type de risque.

Elle a été mise à jour, adaptée et améliorée pour la communication anti-incendie, grâce à :

- l'introduction d'une fonctionnalité permettant de recevoir de la part des usagers des messages d'alerte correspondant à leur localisation ;
- l'activation de la messagerie d'information sur le risque quotidien de feu de forêt pour chaque commune de Toscane, sur la base des informations contenues dans le « Bulletin des incendies de forêt » émis par le service anti-incendie de forêt de la Région Toscane ;

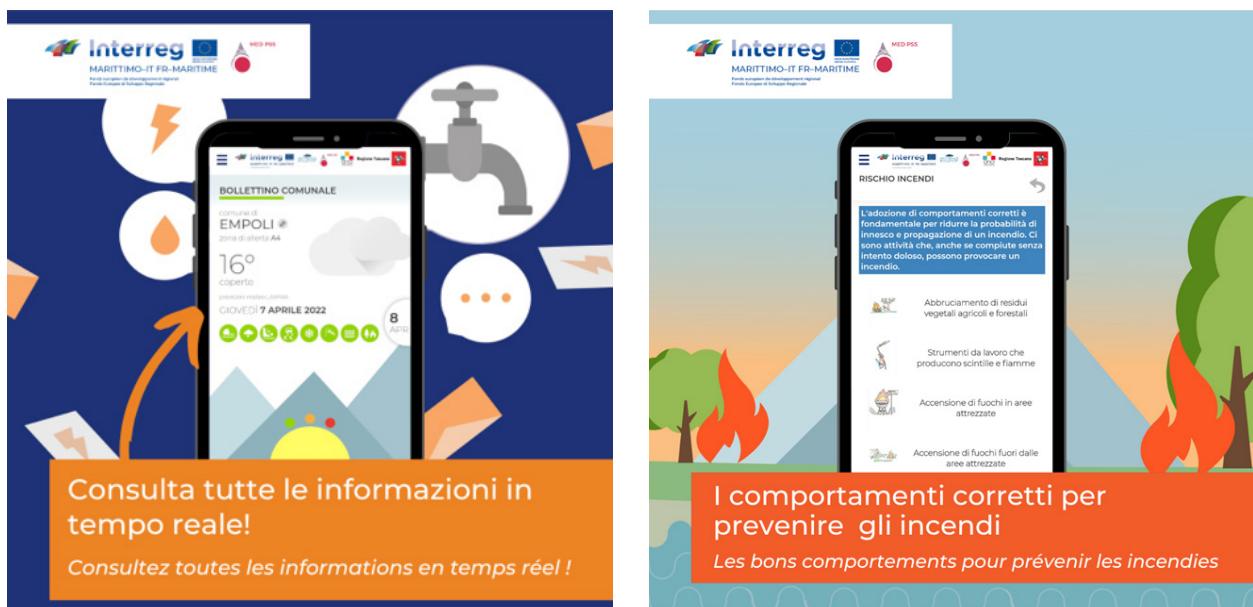


- l'affichage, sur le site internet et sur l'application, de toutes les informations et règles de conduite à adopter pour prévenir les départs de feux de forêt en période de risque faible, moyen et élevé ;
- des modifications graphiques effectuées sur le site web et sur l'application à la suite de l'activation des nouvelles fonctions anti-incendie de forêt.

### Site internet et/ou outils de communication :

<https://cittadinoinformato.it/>

<https://cittadinoinformato.it/page-daccueil/>



◆ ***Information préventive des citoyens à l'occasion d'événements publics***

***Une initiative menée par la Province de Lucca***

**Descriptif :** création d'un module d'information sur le risque lié aux feux de forêt pouvant être reproduit dans divers événements à thématique environnementale.

**Porteur de l'action :** Province de Lucca.

**Publics cibles :** habitants des Communes de Lucca et de Capannori.

**Phase concernée :** prévention.

**Enjeu stratégique :** réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

**Objectif opérationnel :** transmettre des informations de prévention sur le risque de feu de forêt et favoriser la résilience des communautés par le développement de comportements vertueux et auto-protecteurs.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Région Toscane

Commune de Lucca

Carabiniers forestiers

Corps des sapeurs-pompiers

Union des Communes Mediavalle de Serchio

Coordination des volontaires anti-incendie de forêt de Toscane

Communauté forestière du Mont Pisano

**Description détaillée de l'action :**

Créer un module d'information qui peut être reproduit lors d'événements qui traitent de sujets liés à l'environnement, la biodiversité, la forêt, le risque, le jardinage etc. (par ex. Foire Verdemura) pour diffuser des informations sur les incendies de forêt.

Ce module se traduit par un point d'information au sein de l'événement, animé par des experts du risque lié au feu de forêt. Ils apportent des informations sur tous les aspects du risque, allant de la prévention à la gestion forestière, de l'entretien des habitats et des jardins, en passant par la législation relative au brûlage des résidus agricoles et forestiers.

## Site internet et/ou outils de communication :

[https://drive.google.com/drive/folders/1Fg62RBbBsGrme\\_A0sharYbdQ-JSLxs2P?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1Fg62RBbBsGrme_A0sharYbdQ-JSLxs2P?usp=sharing)



◆ ***Création d'un système d'information pour communiquer à la population les bons comportements à tenir en cas d'incendies de forêt dans la bande littorale de la Ville de Pise***

***Une initiative menée par l'Association Nationale des Communes Italiennes Toscane (ANCI Toscana)***

**Descriptif :** installation de quatre panneaux à messages variables sur le risque d'incendie, les interdictions et les bons comportements à adopter en cas de feu de forêt ou de risque élevé.

**Porteur de l'action :** ANCI Toscane.

**Publics cibles :** citoyens, touristes.

**Phase concernée :** prévention et alerte.

**Aire d'action :** niveau communal.

**Enjeu stratégique :** réduire l'aléa et la vulnérabilité des biens et des personnes.

**Objectif opérationnel :** informer sur le niveau de risque de feu de forêt et la législation en vigueur selon le niveau du risque.

**Intervenants et partenaires de l'action :** Ville de Pise.

**Description détaillée de l'action :**

Création d'un système d'information pour communiquer à la population les comportements à tenir en cas d'incendie de forêt dans la bande côtière de la Ville de Pise entre Marina di Pisa et Calambrone, grâce à l'achat et l'installation de quatre panneaux à messages variables.

Les panneaux informent le public sur le niveau de risque, les interdictions en vigueur en fonction du risque dans toute la région, ainsi que les comportements à adopter en cas de feu de forêt.

Les passants seront informés plus spécifiquement des interdictions de brûlages en vigueur en Toscane et du comportement à adopter pendant la période à risque élevé, dans le but d'être sensibilisés au risque existant et de contribuer ainsi au développement d'une culture du risque incendie.



◆ ***Information préventive des exploitants agricoles et des agriculteurs occasionnels en partenariat avec les associations professionnelles***

***Une initiative menée par la Province de Lucca***

**Descriptif :** création d'un module d'information dédié aux agriculteurs professionnels et occasionnels relatif à la gestion des résidus végétaux.

**Porteur de l'action :** Province di Lucca.

**Public-cible :** exploitants agricoles, agriculteurs occasionnels.

**Phase concernée :** préventive.

**Enjeu stratégique :** réduire les enjeux.

**Objectif opérationnel :** transmettre des informations préventives sur le risque de feu de forêt et promouvoir une bonne gestion des résidus végétaux afin qu'ils ne constituent pas une source de combustible pour les départs de feu.

**Intervenants et partenaires de l'action :**

Coldiretti

CIA – Confederazione Italiana Agricoltori

Coldiretti

Regione Toscana

Comune di Lucca

Provincia di Lucca

Arma dei carabinieri forestali

Comunità del Bosco del Monte Pisano

Dream Italia srl

AIEL Associazione Italiana Energia dal Legno

Aziende di zona

**Description détaillée de l'action :**

Séminaire d'information en présentiel et diffusé en live sur les réseaux sociaux. Il est destiné aux exploitants agricoles et agriculteurs occasionnels, invités notamment grâce à l'appui des associations professionnelles agricoles.

Le séminaire aborde les thèmes de l'accroissement du risque incendie au cours des dernières années, ses causes, et notamment le fait que les pratiques incorrectes de brûlage des résidus végétaux sont une des premières causes de départ de feu.

La question de la réglementation relative aux brûlages, tant du point de vue normatif que de celui de la diminution de la pollution, est abordée en illustrant les bonnes et les mauvaises pratiques.

L'échange se poursuit par la présentation des alternatives possibles : réutilisation des résidus végétaux comme nutriments des sols ou encore comme source d'énergie.

Dans l'espace extérieur au séminaire est installé un kiosque à visée démonstrative avec des entreprises qui utilisent/vendent des machines de type bio-broyeurs, broyeurs, etc. ou transforment les résidus en source d'énergie (poêles à bois, copeaux de bois, granulés). Lors du séminaire, le dépliant d'information spécialement conçu pour informer les exploitants agricoles sur ces questions est présenté.

### Site internet et/ou outils de communication :

[https://drive.google.com/drive/folders/1QWsk\\_yx\\_60d72OcC8\\_9jC5nF48M5104e?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1QWsk_yx_60d72OcC8_9jC5nF48M5104e?usp=sharing)  
<https://drive.google.com/drive/folders/1o9l9DCt8a3x4KsPvsL1saguIJFweVcO?usp=sharing>

**Progetto pilota n°5 Operatori Agricoli**  
**Projets n°5 Agriculteurs**  
**Seminario «La corretta gestione dei residui vegetali»**  
**Séminaire «La gestion correcte des résidus végétaux»**



**@ Provincia di Lucca Protezione Civile**







**Progetto pilota n°2 Comunità rurali**  
**Projet pilote n°2 Collectivités rurales**  
**Trekking AIB**





**INCENDI BOSCHIVI**  
**NORME DI PREVENZIONE DEL TERRITORIO TOSCANO PER ABBRUCIAMENTI E ACCENSIONE FUOCHE**





Al di fuori dei periodi a rischio possono comunque esserci limitazioni e divieti per problematiche ambientali o di pubblica sicurezza  
 Nei periodi che va dall'1 novembre al 31 marzo in molti comuni non è consentito di abbucare direttamente al sotto del 200m di questa per limitare lo sviluppo delle polveri sottili PM10, vista il sito [www.regione.toscana.it/aria-di-toscana](http://www.regione.toscana.it/aria-di-toscana) per maggiori informazioni

Fatte salve le suddette limitazioni nei periodi NON a rischio è possibile abbucare i residui vegetali ma SOLO rispettando le seguenti prescrizioni:

- a livello locale ogni comune per motivi di pubblica sicurezza può disporre diversi periodi di abbucamento nel periodo dell'anno, contatta il comune di tuo interesse per maggiori informazioni
- per gli abbucamenti da eseguire in bosco, nelle aree assimilate e negli impianti di arboricoltura da legno è comunque necessaria l'autorizzazione preventiva dell'Unione dei comuni competente per territorio
- l'abbucamento deve essere effettuato entro i 250 metri dal luogo di produzione
- è possibile abbucare SOLO in ASSENZA DI VENTO (quindi quando non vi è alcuna circolazione d'aria)
- il materiale da brucare non può superare la quantità di 3 metri steri al metro quadrato di superficie (lo sterio è un'unità di misura di volume usata per il legno ed equivale a un metro cubo vuoto per pieno, vale a dire volumi incisi i valori), in ogni caso deve essere effettuato con assolutamente in poli cani
- l'abbucamento deve essere effettuato in spazi ripuliti per evitare che il fuoco si propaghi alla vegetazione limitrofa, lontano da edifici e da pertinenze a priva di vegetazione (stacata) tutto intorno al cumulo da abbucare
- si deve operare in presenza di un adeguato numero di vigili del fuoco (MAI da soli, in caso in cui il fuoco, le fiamme o il fumo interessano una persona è fondamentale avere qualcuno in grado di intervenire o chiamare i soccorritori)
- è fondamentale osservare la sorveglianza della zona fino al completo spegnimento
- è opportuno dotarsi di attrezzi utili allo spegnimento del fuoco (zappa, rastrello, fabello) e di riserve di acqua
- in ogni caso evitare l'abbucamento nelle





© Région Sud / Paul Véronique



**forêt méditerranéenne**